VITTORIO EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
28093
Armadio
um.° d' ordine 88
FONDO PIZZOFALCONE
VITT. EM. III
NAZIONALE
B. Prov.
1881
NAPOLI
R. BIBLIOTECA

B. Stat.
L
1331

VIES
DES
PLUS CELEBRES
MARINS.

JACQUES CASSARD

61562

VIES
DU CAPITAINE
CASSARD,
ET
DU CAPITAINE
PAULIN,

Connu sous le nom de BARON DE LA GARDE.

PAR M. RICHER.

A PARIS,
Chez BELIN, Libraire.

1789.
Avec approbation et privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

JACQUES CASSARD et ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, dit le capitaine PAULIN, ont fait assez d'honneur à la marine françoise pour que leurs vies tiennent une place parmi celles des plus célebres marins. La fortune leur fit essuyer à tous deux ses caprices ; mais d'une maniere bien différente. Elle en accabla un de ses revers et combla l'autre de ses faveurs ; Cassard auroit dû arriver, par ses exploits, aux premieres places, et il mourut dans les cachots. Le

baron de la Garde fut élevé aux plus hautes dignités, et mourut au milieu des honneurs.

Nous avons joint ces deux vies ensemble, parce qu'une seule n'auroit pas suffi pour faire un volume.

Nous n'avons pas mis le portrait du baron de la Garde au commencement de sa vie, parce que nous n'avons pu le trouver. Celui de Cassard nous a été communiqué par une personne de marque qui nous a assuré qu'il avoit été pris sur l'original.

Un ouvrage qui paroît en

public est presque toujours critiqué, et l'auteur ne doit se permettre de répondre qu'à ceux qui l'accusent de n'avoir pas annoncé la vérité. Dans ce cas, le silence seroit un aveu, comme nous l'avons dit dans l'avertissement que nous avons mis au commencement de la vie de Barberousse.

On trouve dans le Journal Encyclopédique du mois de mai 1784, une lettre de Monsieur le vicomte de Thoustain-Richebourg, officier supérieur de cavalerie, ancien commissaire des Etats de Bretagne, censeur-royal d'histoire et de

belles-lettres, associé de plusieurs académies nationales et étrangeres. Dans cette lettre, M. le vicomte de Toustain prétend que nous nous sommes trompés en disant que le grand du Quesne n'étoit point noble d'extraction. Il nous a fait en outre l'honneur de nous en écrire une, où il soutient son opinion. Nous avons eu celui d'aller le voir, et nous avons combattu de vive voix ses raisons qui ne nous ont paru fondées que sur des conjectures. Nous les rapporterions ici avec nos réponses; mais les bornes étroites d'un

avertissement ne nous le permettent pas. Nous voulons présenter au public les vies du capitaine Cassard et du baron de la Garde, et non une discussion sur la naissance du grand du Quesne.

Nous nous bornerons à dire que le vainqueur de Ruiter n'étoit point d'une famille noble. Un éloge historique de ce héros, par M. Dagues de Clairfontaine, chez Nyon, 1766, dédié à MM. les Maire et Echevins de la ville de Dieppe, sa patrie, et dans lequel on assure, on prouve même, page 5, *que du Quesne*

nâquit à Dieppe en Normandie, d'une famille roturiere; une lettre de M. Desmarquets, maître des eaux et forêts, citoyen de la ville de Dieppe, insérée dans le mercure d'avril 1764, premier vol. où l'on assure au public que le grand du Quesne n'étoit point d'une famille noble; ce passage de l'éloge de du Guay-Trouin par M. Thomas qui a remporté le prix à l'académie françoise en 1761 : « Jean Bart et du Quesne, » tous deux nés dans l'obscu- » rité, ont fondé leur gran- » deur sur leurs exploits;

» François, s'écrient ces gé-
» néreux guerriers, François,
» si la roture est une tache,
» plongez-la, comme nous,
» dans le sang des ennemis
» de l'état; elle en sortira
» toute couverte de gloire; »
enfin les recherches que nous en avons faites nous-mêmes, et les preuves qu'on nous a données sont des autorités, plus sûres que des conjectures, même que les dictionnaires de Moréri et de la Noblesse.

Quoique d'une opinion contraire à celle de M. le vicomte de Toustain sur la

famille du grand du Quesne, nous n'en avons pas moins de considération pour sa naissance et son mérite personnel.

VIE

VIE DE CASSARD

JACQUES CASSARD naquit à Nantes en 1672, d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune. Son pere étoit capitaine de vaisseau marchand, lorsqu'une mort prématurée l'enleva. Il laissa un fils et quatre filles. L'ainée épousa M. Drouard, négociant à Nantes. Les trois autres resterent filles. Le fils est celui dont nous présentons l'histoire. Il étoit fort jeune lorsqu'il perdit son pere.

A peine fut-il arrivé à l'âge où les forces peuvent soutenir la fatigue, qu'il forma le projet de servir dans la marine ; d'aller à Saint-Malo faire son apprentissage au milieu des héros qui peuploient cette ville célebre. Sa mere eut la prudence de le laisser se livrer à son penchant ; se priva même d'une partie de son nécessaire pour lui fournir les moyens de faire son voyage. M. Drouard, son beau-frere, lui donna des lettres de recommandation pour plusieurs négocians qu'il connoissoit à Saint-Malo : bientôt le jeune Cassard obtint de l'emploi dans un vaisseau armé en course. Les Anglois et les Hollandois étoient alors réunis contre la France.

Cassard passa plusieurs années dans la marine marchande, dans cette école où les du Quesne, les Jean-Bart, les du Guay-Trouin, etc. apprirent, comme lui, à obéir à commander, à combattre et à vaincre. Ceux qui occupent les emplois subalternes dans un vaisseau, sont confondus parmi la foule : ce n'est que par des actions de valeur réitérées, qu'ils parviennent à dissiper l'obscurité qui les environne. Cassard resta quelque tems simple officier de vaisseau corsaire, et les premieres années de sa vie militaire sont restées dans l'oubli. Comme il n'étoit pas d'une trempe ordinaire, il faisoit des choses extraordinaires. Dans les combats, il montroit un courage qui alloit

quelquefois jusqu'à la témérité : il passoit de la mousqueterie à l'artillerie, et repassoit de l'artillerie la mousqueterie : il étoit toujours en action. Dans un abordage, c'étoit toujours lui qui s'élançoit le premier sur le vaisseau ennemi, et commencoit le carnage. Il avoit si bien appris l'art de la navigation, qu'il étoit devenu un des meilleurs pilotes de son tems. Dans un danger pressant, il prenoit le gouvernail et conduisoit le vaisseau au port. Enfin il excitoit l'étonnement et l'admiration de ceux qui servoient avec lui. Bientôt le nom de Cassard devint célebre dans la marine ; les officiers généraux qui étoient chargés de quelque expédition importante, desiroient de

l'avoir avec eux. Monsieur de Pointis avoit reçu ordre d'aller attaquer Carthagène avec une escadre qui étoit composée de dix vaisseaux de guerre, de quatre frégates, d'une galiote à bombes, d'un brigantin, de deux flûtes, de trois mille hommes de débarquement, et de deux mille hommes de troupes réglées, sans compter les officiers, les ingénieurs et les artificiers. Les dépenses considérables que le roi étoit obligé de faire pour soutenir la guerre contre toutes les puissances qui étoient armées contre lui, avoient épuisé le trésor royal. On forma une compagnie qui fournit les frais de l'armement; mais à condition qu'elle en auroit le profit. M. de Pointis proposa à Cassard de

l'accompagner dans cette importante expédition.

Carthagène est la capitale d'une province de même nom, qui fait partie du royaume de Tierra-Firme dans l'Amérique méridionale. Elle est située à dix dégrés, vingt-cinq minutes de latitude nord et à quatre-vingt-deux, vingt-huit minutes de longitude. Cette ville est située dans une île de sable. Elle est régulièrement fortifiée, et en outre, environnée d'une multitude de forts. Elle est regardée comme la plus belle ville de l'Amérique après México; est très-peuplée et très-riche, les gallions y passent et l'on y tient alors une foire considérable.

La cour envoya ordre à M. du

Casse, gouverneur de Saint-Domingue, d'assembler douze cents flibustiers, et d'enrôler tous les habitans de Saint-Domingue qui étoient en état de porter les armes.

Les flibustiers étoient une espéce d'hommes singuliers qui, dans le dernier siécle, firent des choses surprenantes que la postérité les mettra au nombre des fables. Un naturel sauvage, un amour effréné de l'indépendance, une intrépidité féroce produisirent en eux cet héroïsme farouche qui excite l'étonnement et l'horreur.

C'étoit un assemblage de toutes les nations; mais le nombre des François étoit toujours le plus considérable. Ils élisoient un chef, et lui obéissoient avec soumission tant

qu'ils étoient sur mer ; mais sitôt qu'ils étoient descendus à terre, ils devenoient tous égaux ; ils ravageoient toutes les côtes de l'Amérique, et attaquoient indistinctement tous les vaisseaux qu'ils rencontroient. Les Espagnols les chasserent de l'île Saint-Christophe ; mais ils y retournerent bientôt, et vouerent, depuis ce tems, une haine implacable à ceux de cette nation. Trouvant que l'île Saint-Christophe étoit d'un difficile accès, à cause des vents et des courans, ils chercherent un lieu plus commode ; se rendirent à l'île Saint-Domingue, ils aborderent par un côté qui n'étoit point occupé par les Espagnols. Le grand nombre des bêtes à cornes qu'ils y trouvè-

rent, leur donna l'idée de chercher quelque lieu voisin où ils pourroient se réfugier en sûreté, et aller prendre des vivres à l'île Saint-Domingue. L'île de la Tortue leur parut très-commode ; ils s'y établirent. Elle peut avoir huit lieues de longueur de l'est à l'ouest, et deux de largeur du nord au sud. Elle n'est séparée de celle de Saint-Domingue que par un canal large de deux lieues. Toute la côte du nord est inaccessible ; celle du sud n'a qu'un port dont les flibustiers s'emparerent. Le mouillage est sur un fond de sable fin. Il est facile d'en défendre l'entrée, en mettant quelques piéces de canon sur un rocher qui la commande. Le terrein est assez fertile, mais la plus

grande partie est couverte de bois.

M. de Pointis partit de Brest le 7 de janvier 1697, et arriva à Saint-Domingue le 7 mars de la même année; trouva (1) M. Ducasse à la tête de douze cents flibustiers qu'on lui avoit demandés, et tout prêts à le suivre. M. le baron de Pointis étoit très-brave, et connoissoit très-bien l'art de la guerre ; mais il étoit vain et présomptueux, sembloit n'avoir d'estime que pour lui-même, et affectoit un dédain insultant pour ses subalternes. Il fit essuyer plusieurs désagrémens à M. Ducasse : il ne lui pardonnoit point de prouver qu'il se trouve de grands hommes parmi les roturiers, et de s'être

(1) Mémoires du tems.

élevé par son seul mérite. M. Ducasse, sans être humilié de sa naissance, étoit simple et modeste : quoi qu'il peut se dispenser de servir sous un général aussi altier que M. de Pointis, il plia son caractere aux circonstances ; s'oublia lui-même pour ne songer qu'aux intérêts de son roi. M. de Pointis lui dit un jour, avec un air de dédain : *Votre plus beau titre est celui de capitaine de vaisseau. C'est en cette qualité que vous servirez selon votre rang d'ancienneté ; sinon, vous êtes dispensé de vous embarquer.* Les Turenne, les Condé, les Villars, les Tourville appeloient les soldats *mes enfans*, et les officiers, *mes camarades*. M. Ducasse lui répondit : *je servirai comme vo-*

lontaire, et toute grade où je pourrai être utile à mon roi me paroît honorable. Cette réponse étoit celle d'un véritable citoyen. Les flibustiers, voyant qu'on traitoit leur général avec hauteur, qu'on cherchoit à l'humilier, se mutinerent. M. de Pointis voulut user de son autorité; mais il ne fit que la compromettre. M. Ducasse, sentant que le succès de l'entreprise dépendoit presqu'entiérement de leur courage, usa de modération, leur parla avec douceur, leur fit des promesses éblouissantes. Tous rentrerent dans le devoir, et mirent à la voile avec le reste de l'escadre.

Sitôt que l'armée françoise parut devant Carthagène, les forts firent un feu terrible sur elle, et tuerent

tuerent beaucoup de monde. La fierté de M. de Pointis se changea alors en prudence et en douceur ; il demanda à M. Ducasse quel parti on devoit prendre. M. Ducasse lui répondit : « Il faut attaquer, avec toute votre artillerie, le premier fort par un côté. Je vais faire débarquer les Flibustiers ; je me mettrai à leur tête et l'attaquerai par l'autre. » M. de Pointis chargea Cassard du soin de faire lancer les bombes : Il s'en acquitta si bien, qu'en peu de tems le feu des ennemis se ralentit. Les flibustiers, guidés par M. Ducasse et par leur courage ordinaire, monterent à l'assaut ; mirent en piéces tous les Espagnols qui étoient dans le fort ; tournerent l'artillerie contre les au-

tres ; avertirent M. de Pointis de les bombarder et de les canonner de dessus ses vaisseaux : ils se rendirent les uns après les autres. La ville voulut encore résister ; mais, voyant que ses efforts étoient inutiles, elle capitula.

Les articles de la capitulation furent, 1°. qu'on donneroit trois jours au gouverneur pour se préparer à sortir ; que la garnison sortiroit tambours battans, méche allumée, drapeaux déployés, avec deux petites piéces de canon. 2°. Que tous les marchands et bourgeois de la ville ne pourroient détourner ni argent ni pierreries ; qu'ils ne pourroient emporter avec eux que ce qui ne seroit pas au-dessus de leurs forces et de celles

de leurs esclaves. 30. Que les marchands, bourgeois et habitans seroient les maîtres de rester dans la ville, sans qu'il leur fût fait aucune violence, aucun tort; même qu'il fût permis d'entrer dans leurs maisons, à condition toutefois qu'ils apporteroient l'or, l'argent, les pierreries qui étoient en leur pouvoir ou dont ils auroient connoissance: on ajouta que tous ceux qui découvriroient de l'argent caché, auroient le tiers de la somme pour récompense.

Ces articles ayant été signés de part et d'autre, M. de Pointis fit entrer des soldats dans la ville. Ils se saisirent des remparts et des portes. On fit défense à tout soldat et matelot d'entrer dans la ville,

sous peine de la vie : mais ils bra-verent ces menaces ; se répandirent dans tous les quartiers de la ville, et Carthagène devint, en peu de tems, un théâtre d'horreurs : les femmes, les filles qui s'étoient ré-fugiées dans les églises, furent dés-honorées au pied des autels ; les châsses d'or et d'argent enrichies de pierres précieuses furent enle-vées. Pour arrêter ce désordre af-freux, M. de Pointis forma des détachemens, mit des officiers à leur tête. On fit rapporter à cha-que soldat ce qu'il avoit enlevé : on en distribua dans tous les quartiers pour chercher l'or et l'argent qui pouvoit y être, et on ordonna de le porter dans un endroit que le général avoit indiqué. On fit la

recherche dans toutes les maisons : on trouva de l'or et de l'argent dans les puits, dans les citernes : il y en avoit d'enterré dans les jardins. On employa trois jours à le voiturer : on le mit dans les caisses qu'on transporta sur les vaisseaux. On embarqua aussi les cloches et les canons : il y en avoit quatre-vingts de fonte. Les flibustiers espéroient qu'on feroit le partage de ces richesses, et qu'ils en auroient leur part ; mais M. de Pointis leur fit seulement donner quarante mille écus, et mit à la voile.

Ces aventuriers, furieux de voir qu'on les trompoit, résolurent de poursuivre M. de Pointis, et de tirer la plus terrible vengeance de sa perfidie ; Mais M. Ducasse avoit su

gagner leur estime : il sut arrêter leur fureur. Il se chargea lui-même de porter leurs plaintes à la cour, et en obtint douze cents mille livres qu'il leur distribua.

M. de Pointis arriva à Brest le 29 semptembre 1697, huit mois et vingt-deux jours après en être parti. Cette expédition qui fut faite en très-peu de tems, étonna l'Europe et l'Amérique. Ceux qui avoient fourni les fonds en retirerent un profit considérable. On assure que M. de Pointis apporta de Carthagène pour plus de quarante millions d'effets. En voici le détail, tel que nous l'avons trouvé dans différens mémoires du tems.

Marcs d'or en lingots, 1591 liv.

Marcs d'or ouvragés, à 445 liv. le marc,	1470	liv.
Marcs en pistoles d'Espagne, à 11 liv. 15 s. la pistole,	14700	
Marcs d'argent en vaiselle,	334	
Marcs d'argent ouvragés,	93	
Marcs d'argent en saumons,	85500	
Piastres évaluées	227812	
Marcs en différentes especes de monnoie,	2158	
Marcs d'argent ouvragés,	6493	

Marcs d'émeraudes brûlées, 1942 liv.
Marcs d'émeraudes taillées, 5
Marcs de semence de perles, 21
Marcs de diamans et amétistes brûlées, 21

Une vierge couverte d'une robe d'argent, remplie de perles et de pierreries.

Un coffre rempli d'argenterie non pesé.

Plusieurs bagues d'or garnies de diamans et de pierres de couleur.

Quantité de chapelets, de pendans d'oreille et des gargantilles d'or.

M. de Pointis auroit apporté des

richesses beaucoup plus considérables, si les habitans de Carthagène, instruits de son arrivée et de son projet, n'avoient fait sortir de la ville cent vingt mulets chargés d'or, d'argent et de pierreries. Dans cette importante expédition, Cassard fit des prodiges de valeur. Il se mit à la tête des flibustiers, et les força eux-mêmes à admirer son courage. Lorsque M. de Pointis rendit compte à la cour de la prise de Carthagène, il fit un éloge distingué de Cassard.

Les habitans de Nantes firent construire et armer un vaisseau en course; lui en confierent le commandement. Il fit des prises si considérables, qu'il enrichit tous

ceux qui étoient intéressés dans cet armement. La cour fut instruite de ces exploits : elle le manda : lorsqu'il parut devant le roi, Sa Majesté lui dit : « Monsieur, vous faites beaucoup parler de vous. J'ai besoin dans ma marine d'un officier de votre mérite. Je vous ai nommé lieutenant de frégate, et j'ai ordonné qu'on vous donnât deux mille livres de gratification. » M. de Ponchartrain, alors ministre de la marine, lui dit de se rendre à Dunkerque, de prendre le commandement d'un vaisseau du roi nommé le *Jersey* ; d'aller croiser dans la Manche, qui étoit couverte de corsaires. Il en prit une quantité considérable : intimida les autres qui n'oserent plus

paroître. Au mois de septembre 1708, il rencontra près des *Sorlingues* une flotte angloise de trente-cinq bâtimens, escortée par un vaisseau de guerre de la même nation. Cassard l'attaqua, quoiqu'il fût beaucoup plus fort que le sien, et qu'il se trouvât près des côtes d'Angleterre ; mais le capitaine anglois ne jugea pas à propos de l'attendre. Cassard donna dans la flotte et enleva cinq vaisseaux qu'il conduisit à Saint-Malo. Cette prise fut estimée cinq cents mille livres. Lorsque son vaisseau fut radoubé, il retourna dans la Manche, où il prit encore huit vaisseaux marchands, beaucoup plus richement chargés que les autres. Il les conduisit encore à Saint-Malo,

Le terrible hiver de 1709 causa, comme on le sait, une disette générale dans toute la France. Pour arrêter les suites de ce fléau, on envoya chercher du bled dans les pays étrangers, Louis XIV fit dire à M. de Friol, son ambassadeur à la Porte, de prier le Grand-Seigneur de permettre aux François d'acheter des bleds dans les échelles du Levant. Sa Hautesse avoit conçu pour ce monarque la plus haute estime; elle donna ordre à ses sujets de fournir aux François le bled dont ils auroient besoin.

La ville de Marseille fit partir vingt-six vaisseaux pour y en acheter : mais on craignoit que les ennemis, qui croisoient sur la Méditerrané, ne rencontrassent cette flotte

flotte et ne l'enlevassent. On chargea M. Cassard d'aller au-devant d'elle avec l'*Eclatant* et le *Sérieux*, deux vaisseaux de roi. Il les fit armer à ses dépens. Vingt-cinq autres vaisseaux marchands le prierent de les escorter : il dit aux armateurs : « Mes enfans, ce sont ses termes, je suis flatté de la confiance que vous avez en moi ; mais, si les ennemis m'attaquent avec des forces supérieures, je succomberai et j'aurai la douleur de voir enlever vos vaisseaux. Croyez-moi, attendez une escorte plus considérable. » Ils lui répondirent : « Nos vaisseaux seront en sûreté lorsque M. Cassard les escortera (1) »

(1) Mémoires du tems, Mémoires de Quincy.

Il partit, conduisit une partie de ces vaisseaux jusqu'à *Cabo-Négro* ou *Cap-Négre*, qui est dans la Méditerranée, et fit escorter les autres jusqu'à Malthe, par le vaisseau le *Serieux*. Il alla avec l'*Eclatant*, qu'il montoit, chercher les bâtimens chargés de bled pour la ville de Marseille, et partit avec eux. Le 29 avril 1709, étant à une lieue des côtes de Barbarie, à la hauteur de Biserte, il rencontra une escadre angloise de quinze vaisseaux de guerre, dont un portoit au mât de misaine pavillon quarré. Un homme ordinaire eût été effrayé en voyant des forces si supérieures venir contre lui : mais l'intrépide Cassard ne fait point attention au nombre : il or-

donne aux vaisseaux qu'il escorte de passer derriere le sien ; attend les ennemis avec une fierté qui les étonne eux-mêmes. Trois vaisseaux de guerre l'environnent et font un feu terrible sur lui : il leur répond avec son artillerie et sa mousqueterie, d'une maniere encore plus terrible. Deux sont démâtés et forcés de s'éloigner ; un troisieme s'approche pour l'abordage : Cassard le reçoit avec tout le feu de son vaisseau ; brise ses voiles, abat son mât de misaine et le force encore de se retirer. Ce combat dura douze heures, pendant lesquelles la flotte des bleds eut le tems de se mettre en sûreté. La nuit survint et força l'escadre angloise de s'éloigner ; mais elle

se tint à portée d'attaquer l'*Eclatan*, sitôt que le jour paroîtroit. Cassard, qui savoit unir la prudence au courage, crut que la flotte marchande étant en sûreté, il ne devoit pas se mesurer une seconde fois contre des forces si supérieures aux siennes : il déploya toutes ses voiles pour s'éloigner : mais il fut poursuivi par deux vaisseaux ennemis qui l'attaquerent dès la pointe du jour et le forcerent de livrer un nouveau combat : l'attaque et la défense furent très-vives pendant deux heures ; enfin le plus fort des deux vaisseaux anglois fut démâté de son petit hunier. Il se retira pour aller rejoindre son escadre ; mais il étoit si maltraité qu'il fut en-

glouti sous les flots. Cassard continua sa marche et fit une si belle manœuvre qu'il arriva à Porto-Farino, qui est l'ancienne Utique, que la mort de Caton avoit rendue célebre et qui le devint sous ce nouveau nom, par la victoire de notre héros. Les Maures et les Turcs qui habitoient cette ville étoient répandus sur le rivage d'où ils avoient vu ce combat si glorieux pour Cassard. Ils se rangerent autour de lui lorsqu'il eut mis pied à terre, et firent retentir l'air de leurs acclamations et de leurs cris d'alégresse. Chacun s'empressoit, comme à l'envi, de lui présenter des rafraîchissemens. Son vaisseau avoit reçu, dans les deux combats, huit coups de canon à l'eau :

ses mâts, ses voiles et ses cordages étoient endommagés : il avoit perdu soixante hommes. Les Maures et les Turcs lui fournirent tout ce qui lui étoit nécessaire et lui aiderent à radouber son vaisseau. Ainsi, Cassard fit admirer la valeur françoise jusque sur les sables brûlans de l'Afrique. Quelques jours après, le vaisseau le *Sérieux* revint le joindre ; il le chargea d'escorter les bâtimens chargés de bled qui s'étoient rendus avec lui à Porto-Farino, parce que son vaisseau étoit en trop mauvais état pour qu'il pût le faire lui-même.

Sitôt qu'il l'eut fait radouber, il se mit en mer pour se rendre à Toulon ; rencontra un vaisseau

anglois chargé d'huile, l'enleva. Peu après il en rencontra un autre de seize canons qui étoit chargé de bled : il le prit après un léger combat. Enfin il arriva à Toulon, d'où il se rendit à Marseille et demanda les frais qu'il avoit avancés pour armer l'*Eclatant* et le *Sérieux*. Il avoit lieu d'espérer que non-seulement on le rembourseroit, mais encore qu'on lui donneroit une récompense considérable : son zele et ses services le demandoient. Mais ce qu'on ne croiroit pas, si tous les papiers publics du tems ne l'annonçoient ; les maires et les échevins de Marseille, loin de lui donner une gratification, lui refuserent son remboursement, disant que ce n'étoit

pas lui qui avoit amené la flotte des bleds : mais, c'étoit lui qui avoit exposé sa vie pour la défendre ; c'étoit lui qui l'avoit défendue par des prodiges de valeur, qui avoient effrayé les Anglois, excité l'étonnement et l'admiration des Turcs et des Maures. Cassard, indigné de cet excès d'ingratitude, fit retentir toute la France de ses plaintes : mais ce fut en vain. Il intenta procès aux magistrats de Marseille ; les cita au parlement d'Aix pour être remboursé, et il ne put obtenir un jugement. Voilà la cause des malheurs de ce grand homme. Il conçut de la haine contre tous les hommes ; devint sombre, rêveur, même dur : il faisoit éclater sa

mauvaise humeur contre tout le monde, même contre ceux qui étoient sur les degrés du trône.

Suivons Cassard dans sa carriere militaire.

En 1710, on fit partir de Toulon une flotte de quatre-vingt-quatre bâtimens marchands, pour aller encore acheter des bleds dans le Levant. Elle étoit escortée par six vaisseaux de guerre, le *Téméraire*, de soixante canons, le *Toulouse*, de pareil nombre, l'*Etendard* et le *Fleuron*, de cinquante chacun, l'*Hirondelle* et la *Vestale*, de trente-six. M. de Feuquieres commandoit la flotte. Elle partit de Smirne, ville de la Turquie asiatique, vers le mois d'octobre de la même année. Elle

fit sa route sans aucun accident, quoique les coups de vent soient très-fréquens sur la Méditerranée dans cette saison; mais, lorsqu'elle approcha des côtes de France, M. de Feuquieres fut informé qu'une escadre angloise, composée de huit vaisseaux de guerre, croisoit sur les côtes de Provence et l'attendoit. Comme ses vaisseaux d'escorte étoient aussi chargés de bled, il ne se sentoit pas en état de se défendre, et se jeta dans un des ports de la Sicile. Il fut favorisé dans cette opération par un vent de nord-ouest, qui devint si violent, que les ennemis furent obligés de prendre le large. Sans cela, ils auroient apperçu la flotte, l'auroient

attaquée et n'auroient pas manqué d'en prendre une grande partie.

La consternation étoit dans Marseille et dans Toulon : on savoit que la flotte étoit partie des Echelles du Levant, et l'on voyoit tous les jours sur les côtes de Provence une escadre angloise de huit vaisseaux qui se relevoient les uns les autres. M. Lambert, qui montoit le *Toulouse*, un des vaisseaux de guerre qui escortoient la flotte des bleds, trouva moyen d'entrer dans Toulon. Il informa M. d'Aligre de S. Lié, qui commandoit la marine à Toulon, de la situation où se trouvoit M. de Feuquieres : la crainte augmenta encore : on instruisit le ministre de ce qui se passoit. Il connoissoit la valeur de

Cassard : il lui envoya ordre d'armer les vaisseaux de guerre qui étoient dans Toulon et d'aller au-devant de la flotte. Il arma le *Parfait*, qui étoit de soixante-dix piéces de canon, le *Sérieux*, de soixante ; le *Phœnix*, de cinquante-deux ; fit augmenter l'équipage du *Toulouse ;* prit le commandement du *Parfait ;* donna celui du *Sérieux* à M. de l'Aigle, et celui du *Phœnix* à M. des Haies. M. Lambert garda celui du *Toulouse.* Cassard les avoit choisis, parce qu'il connoissoit leur courage et qu'il savoit qu'ils le seconderoient dans une conjoncture aussi difficile. Les quatre vaisseaux furent bientôt prêts. Il met à la voile le 8 novembre à huit heures du matin,

et

et va une seconde fois exposer sa vie pour une ville qui a montré la plus grande ingratitude. Le lendemain il joignit la flotte qui s'étoit arrêtée dans un des ports de la Sicile, comme on l'a déja dit. A peine avoit-il jeté l'ancre, qu'il vit paroître deux vaisseaux anglois, dont l'un nommé le *Pembrok*, étoit armé de soixante-quatre piéces de canon, et avoit quatre cents hommes d'équipage ; l'autre, nommé le *Faucon*, avoit trente-six canons et deux cents hommes d'équipage. Ils venoient du Port-Mahon pour se joindre à l'escadre angloise qui croisoit depuis quelque tems sur les côtes de Provence. Cassard sortit du port avec le *Sérieux* et le *Phœnix*, pour aller sur eux.

Les deux vaisseaux anglois, persuadés que c'étoient trois bâtimens françois chargés de bled, allerent sur eux. Mais, lorsqu'ils les eurent approchés à la portée du canon, ils connurent leur méprise et prirent chasse. Cassard fit mettre toutes ses voiles au vent et les poursuivit. Il joignit le *Faucon*, lui lâcha toute sa bordée. L'Anglois lui riposta de la sienne; mais Cassard lui en lâcha une seconde qui le mit hors de combat. Il acula sur le *Parfait* que montoit Cassard et lui emporta sa galerie. Le *Sérieux*, que commandoit M. de l'Aigle, alla dessus et le prit. Cassard fit promptement rétablir sa galerie; alla sur le *Pembrok*; fit un feu si terrible sur lui, qu'il

abattit son mât d'artimon, tua le capitaine et soixante-dix hommes de son équipage. Le capitaine en second voulut encore se défendre; mais l'artillerie et la mousqueterie de Cassard lui tua tant d'hommes, qu'il amena. Cassard envoya un officier sur son bord; mais l'Anglois ne voulut pas se rendre à lui, parce que c'étoit un officier subalterne. Il se rendit à M. de l'Aigle qui, après avoir amariné le *Faucon*, étoit allé le joindre. Cassard alla, avec ses deux prises, rejoindre M. de Feuquieres : toute la flotte mit à la voile et arriva triomphante dans le port de Toulon. Elle apporta en France la valeur de huit millions, tant en bled et farines qu'en différentes autres marchandises.

Le repos ennuyoit et fatiguoit Cassard. Il n'aspiroit qu'au moment de combattre. A peine prit-il le tems de se reposer, qu'il remit en mer avec le *Parfait* qu'il montoit ordinairement, et le *Sérieux*. Il alla croiser sur la Méditerranée, avança jusqu'à Smirne, où il prit un corsaire de Cagliari. Quelque tems après, il rencontra aux environs de Gibraltar une flotte de dix vaisseaux anglois richement chargés et escortés par une frégate de vingt-quatre canons. Il enleva toute la flotte et la frégate. Louis XIV, qui s'étoit fait une loi de récompenser le mérite, fit Cassard capitaine de frégate. Sa majesté ayant entendu souvent faire l'éloge de ses talens, lui donna la

direction des nouveaux ouvrages qu'elle se proposoit de faire faire à Toulon. L'art de la marine n'avoit pas fixé seul toute l'attention de Cassard : il avoit étudié tout ce qui concerne la guerre de terre ; avoit appris à attaquer, à défendre, et à fortifier les places. Les nouveaux ouvrages qu'il fit ajouter aux anciens, prouverent que le monarque avoit bien placé sa confiance. Il fit construire un septieme bastion qui tient à la place ; huit ravelins, quatre demi-lunes, une contre-garde, quatre bastions détachés, un ouvrage à corne, placé sur la hauteur de Sainte-Anne, et joignant à la ville par une traverse.

La France étoit encore affligée

par la stérilité ; la récolte n'avoit point fourni assez de bled pour nourrir ses habitans et ensemencer les terres. La cour eut recours à Cassard ; lui envoya ordre d'armer *le Parfait*, *le Neptune*, *le Sérieux* et *le Fendant*, pour porter des présens à l'empereur des Turcs, et obtenir encore de Sa Hautesse la permission d'acheter des bleds dans ses états. Il prit sous son escorte une flotte nombreuse pour apporter les bleds qu'il pourroit acheter. Le génie de Cassard s'étendoit sur tout : aussi habile négociateur que grand guerrier, il sut gagner la confiance du grand-visir qui le présenta à l'empereur. Ce prince, charmé de sa franchise militaire, lui accorda ce qu'il de-

manda. Cassard acheta une si grande quantité de bled, qu'il en eut assez pour remplir tous les vaisseaux de la flotte. Il la ramena en France, et y fit succéder l'abondance à une affreuse disette. On l'appela à la cour : mais il n'y resta pas long-tems. Le rôle de courtisan n'étoit point analogue à son caractere : il ne se plaisoit qu'à la tête d'une batterie de canons. Il alla à Aix pour y solliciter la décision de son procès avec la ville de Marseille ; mais ses peines furent inutiles : il étoit décidé qu'il ne verroit jamais la fin de cette affaire.

Il étoit encore à Aix lorsqu'il reçut ordre de se rendre à Toulon ; d'y armer une escade de trois vaisseaux de guerre, de cinq frégates

et de deux caiches, pour aller attaquer les Portugais jusque dans leurs colonies. Il arma le *Neptune*, le *Téméraire*, le *Rubis*, la *Parfaite*, la *Vestale*, la *Méduse*, le *Prince de Frise* et la *d'Aligre*. Les deux caiches étoient l'*Anne* et *la Marie*. Il prit pour capitaine des officiers dont la valeur étoit connue; partit de Toulon vers la fin de mars 1712, et arriva le 12 de mai suivant aux îles du Cap-Verd qui sont sur la côte d'Afrique.

Avant d'entrer dans le détail de l'expédition que Cassard fit au Cap-Verd, nous allons donner au lecteur une idée de ce cap. Il est nommé ainsi, parce qu'il est couvert d'arbres toujours verds, ce qui l'indique aux navigateurs. Les

îles qui en portent le nom sont à quelque distance de la terre-ferme. On en compte dix qui sont *May*, *San-Jago*, *Fuego*, *S. Jean*, *Bona-Vista*, *Sal*, *S. Nicolas*, *S. Vincent*, *Sainte-Lucie* et *S. Antoine*. Elles appartiennent toutes aux Portugais (1). La plus grande est *San-Jago* ou *Saint-Philippe :* elle peut avoir quarante-cinq lieues de longueur, sur dix de largeur. Son circuit est de quatre-vingt-cinq. Elle est située environ au quatorzieme degré trente minutes de latitude septentrionale, et vers le quatrieme de longitude occidentale. Elle a beaucoup de ports.

(1) Voyage de Roberts en Afrique, Dampierre.

Le plus célebre est *Porto-Praya*, qui est défendu par un très-bon fort nommé *le fort de la Praya*. La capitale est *Ribiera-Grande*, située à trois lieues du port. Elle est entre deux montagnes, où coule une riviere qui arrose la ville. On y compte cinq cents maisons : il y a une cathédrale. L'évêque et les chanoines doivent être Portugais d'origine. Outre la cathédrale, il y a trois maisons religieuses ; l'une de Franciscains et les deux autres de filles : les religieux et les religieuses sont negres. Le port de la Praya est la douane de tous les vaisseaux Portugais qui vont commercer en Guinée.

Cassard ; avant d'arriver au port

de la Praya, rencontra un vaisseau anglois dont il s'empara. Il entra ensuite dans le port ; fit descendre mille hommes à terre, en forma quatre bataillons ; donna le commandement d'un à M. le baron de Moans de Grasse, du second à M. de la Garde, du troisieme à M. de Pienne, du quatrieme à M. de Sabran, et confia le commandement en chef à M. de Forgues. Lorsque ce détachement eut investi le fort de la Praya, M. Cassard chargea M. d'Albert d'aller sommer le gouverneur de se rendre à discrétion. La garnison étoit considérable ; les murailles étoient garnies de canons ; il y avoit des munitions de toute espece ; mais les soldats n'étoient

que des negres timides et mal disciplinés ; les officiers étoient amollis et avoient dégénéré de leurs ancêtres, autrefois très-belliqueux : le gouverneur rendit la place, sans qu'on fût obligé de dresser aucune batterie. M. Cassard fit sortir toute la garnison portugaise ; y laissa un détachement françois, et fit, sur-le-champ, marcher sa troupe vers Ribiera-Grande, qui, comme nous l'avons dit, est la capitale de l'île. M. de Forgues pris les devans avec les bataillons de Moans et de Sabran, afin d'intercepter la communication entre la ville et la campagne. M. Cassard laissa un détachement à la rade pour la sûreté des vaisseaux, et suivit M. de

de Forgues avec le reste de ses troupes.

Le 5 mai, à la pointe du jour, il s'approcha de la ville jusqu'à la portée du fusil ; rangea son armée en bataille ; fit sommer le gouverneur de se rendre, le menaçant de ne lui faire aucun quartier, s'il lui donnoit la peine de faire venir son canon. Il paroissoit cependant impossible que Cassard pût effectuer ses menaces. La ville étoit située dans un fond, entre deux montagnes escarpées : on ne pouvoit y aborder que par un défilé presqu'impraticable. Outre le château qui la défendoit, il y avoit, sur une des hauteurs, un fort considérable qui commandoit la ville. D'ailleurs cette place pouvoit être

défendue par plus de douze mille hommes en état de porter les armes, et qui étoient établis dans l'île.

Le gouverneur de Ribiera-Grande l'étoit en même tems de toute l'île de San-Jago, et de toutes celles du Cap-Verd, qui, comme nous l'avons dit, étoient sous la domination des Portugais. Il étoit pour le moins aussi lâche que celui du fort de la Praya. Il répondit qu'il prioit le général françois de lui envoyer un officier avec lequel il pût régler les articles de la capitulation. Cassard lui envoya M. de Boisrargues, major de l'escadre, et lui donna le pouvoir d'arrêter les conditions de la capitulation avec le gouver-

neur. Pendant la capitulation, l'évêque et les principaux habitans se sauverent sur les montagnes avec leurs plus précieux effets. Le gouverneur convint avec M. de Boisrargues de payer, sous trois jours, trois cents quinze mille livres de notre monnoie, pour racheter du pillage la ville et les forts. Le gouverneur signa cet accord ; mais, ce qui est ordinaire aux ames basses, il joignit la mauvaise foi à la lâcheté Pendant la capitulation, il avoit fait porter sur les montagnes ses effets les plus précieux, et s'y rendit aussi-tôt qu'il eut signé. Nous ignorons le nom de ce gouverneur et nous sommes fâchés de ne pouvoir le faire connoître. L'histoire

doit dénoncer à la postérité les lâches avec la même exactitude qu'elle lui vante les héros : ceux qui suivent la carriere militaire craindroient autant l'opprobre qui couvre le nom des uns, qu'ils desirent la gloire qui décore celui des autres.

Cassard, étonné d'une pareille conduite, lui envoya dire, que s'il ne remplissoit pas les conditions du traité, il réduiroit la ville en cendres; et attendit pendant six jours sa réponse. Voyant qu'il n'en recevoit point, il fit sauter les forts. On creva quantité de canons de fer; on en enleva dix-sept de fonte; on prit toutes les cloches de la ville, deux cents barils de poudre, quantité d'autres

munitions, et les principales marchandises que les habitans n'avoient pas eu le tems d'emporter : le reste fut abandonné au pillage. Lorsque cette malheureuse ville fut ainsi dépouillée, on mit le feu dans tous les quartiers. Les François s'emparerent de deux vaisseaux portugais qui étoient dans la rade, y mirent les dépouilles de la ville, à l'exception des plus précieux effets qui furent portés sur les vaisseaux de l'escadre françoise. Ce que les François enleverent de Ribiera-Grande pouvoit valoir cinq cents mille livres. Ce qu'ils ne jugerent pas à propos de prendre, craignant de trop charger leurs vaisseaux, valoit à-peu-près un million. La démolition des forts,

la destruction de la ville et la perte des canons pouvoient être évaluées à trois millons. Cassard, avant de partir, enleva encore quatre cents negres. Ainsi la perfidie et la lêchete d'un gouverneur coûterent des sommes immenses aux Portugais. Cassard ne perdit qu'un officier et deux soldats, qui furent tués dans une escarmouche qui se fit la nuit du 4 au 5 de mai avec une troupe de Portugais qui étoit sortie de la ville pour voir ce qui se passoit sur la côte de San-Jago. Il fit encore plusieurs expéditions dans les colonies des Portugais en Afrique, et les pilla. Ce fut un juste châtiment des cruautés que les Portugais avoient exercées sur les François en 1710.

(1). Un capitaine de vaisseau, nommé M. du Clerc, tenta en 1710 de prendre *Rio-Janeiro*, une des plus florissantes colonies des Portugais au Brésil; mais il succomba; se rendit prisonnier avec six ou sept cents hommes qu'il commandoit. Les Portugais violerent la capitulation qu'ils avoient faite, le massacrerent avec une partie de ses soldats. On n'épargna pas même les chirurgiens qu'on avoit envoyés pour panser les blessés. La vengeance de cet horrible attentat fut confiée à du Guay-Trouin et à Cassard.

Pendant que du Guay-Trouin

(1) Voyez la vie de du Guay-Trouin, qui fait partie de cette collection, page 213 et suivantes.

réduisoit Rio-Janeiro en cendres ; Cassard mettoit tout à feu et à sang dans Ribiera-Grande. Ce dernier, après son expédition en Afrique, fit voile pour l'Amérique, alla à la Martinique pour se rafraîchir et faire radouber ses vaisseaux. Il fit ensuite ses préparatifs pour une nouvelle expédition ; joignit à son escadre plusieurs corvettes américaines qui étoient remplies de ces intrépides flibustiers dont nous avons parlé, et qui se faisoient un plaisir de servir sous un chef dont ils connoissoient la valeur et les talens. De son côté, il se flattoit des plus grands succès en voyant sous ses ordres des hommes qui attaquoient sans délibérer, et montoient tout

de suite à l'abordage ou à l'assaut. Ce n'étoit plus contre des Portugais et de lâches negres qu'il avoit à combattre : il lui falloit attaquer les Hollandois et les Anglois dans leurs possessions de l'Amérique. Il en avoit reçu l'ordre de la cour. Il vouloit diriger sa route vers Antigoa, une des colonies angloises en Amérique ; mais les vents contraires le forcerent d'aller du côté de *Mont-Serrat* qui est aussi une colonie angloise. C'est une des *îles du Vent*, ainsi nommées parce qu'elles reçoivent le vent d'est plutôt que les autres îles qui sont situées vers le sud-ouest, qu'on appelle, pour cette raison, *île sous le vent*. L'île de Mont-Serrat est située au dix-septieme degré

de latitude nord. Elle peut avoir trois lieues de long sur une de large. Elle doit son nom aux Espagnols qui lui trouverent une parfaite ressemblance avec la montagne de Catalogne, qu'on appelle *Mont-Serrat*, célebre par une église dédiée à la mere du Sauveur. Les Espagnols abandonnerent l'île de Mont-Serrat, et les Anglois s'en emparerent vers le milieu du seizieme siecle. Il y a dans cette île beaucoup de montagnes qui sont couvertes de cedres et d'autres arbres qui en rendent la perspective agréable. Les vallées sont arrosées par plusieurs petits ruisseaux qui les fertilisent. Sous le regne de Jacques III, beaucoup d'Irlandois allerent s'y établir, et

y firent un très-riche commerce. Elle est très-peuplée et très-riche, et le seroit encore plus si elle n'étoit sujette à des ouragans furieux qui y causent de grands désastres. La ville est belle et bien fortifiée.

Cassard y arriva le 20 juillet 1712. Ayant rangé ses vaisseaux le long du rivage, il fit sa descente dès le même jour à la faveur de son artillerie, et sans perdre même un seul homme. Il fit aussi-tôt porter ses canons à terre, les dirigea contre la ville. Son feu fut si vif et si terrible, que les habitans, tombés dans la consternation, s'enfuirent avec précipitation, et abandonnerent aux vainqueurs ce qu'ils avoient de plus précieux. Les François instruits

de la retraite des habitans, se hâterent d'entrer dans la ville. Le butin qu'ils y firent, fut immense : Cassard eut la générosité de leur laisser tout ce qu'ils purent enlever, et les dédommagea par-là de l'avarice de Pointis. On trouva à la rade de cette île quatre vaisseaux anglois chargés de riches marchandises : on les prit et on fit passer sur les vaisseaux françois tous les negres qu'on put attraper, et dont le nombre étoit considérable. Cassard retourna à la Martinique, où il déposa les dépouilles de l'île de Mont-Serrat.

Sitôt que les vaisseaux furent radoubés, Cassard voulut profiter de l'ardeur du soldat pour continuer ses ravages sur les possessions des

des ennemis de la France; il mit à la voile, et dirigea sa course du côté d'*Antigoa*. C'est encore une île du vent. Elle est située à seize degrés onze minutes de latitude septentrionale. Les Anglois qui en sont en possession, lui donnent vingt milles de longueur, et à-peu-près autant de largeur dans quelques endroits. Elle est environnée de rochers qui en rendent l'accès fort difficile. L'air y est assez pur; il y fait beaucoup plus chaud qu'à la Barbade, quoiqu'elle soit plus éloignée de la ligne. Il n'y a point de rivieres : les habitans sont réduits à quelques fontaines d'eau douce et à l'eau de pluie qu'ils ont soin de ramasser dans des citernes. Les ouragans, le tonnerre

et les autres fléaux du Ciel y sont très-fréquens. Ces intempéries du climat n'empêchent pas les habitans d'y jouir d'une parfaite santé. Les bestiaux et les bêtes féroces y multiplient beaucoup.

Le sucre, l'indigo, le gingembre et le tabac ont fait, pendant long-tems le commerce de cette Colonie : on y cultive à présent beaucoup de café. Outre la ville de *Saint-John's-Town ou de Saint-Jean*, il y a quatre bourgs assez considérables. On compte à John's-Town environ deux cents maisons toutes bâties en pierres. Les Anglois font monter le nombre des habitans à vingt-six mille, dont les deux tiers sont des esclaves Negres. La milice peut être com-

posée de quinze cents hommes, divisés en plusieurs compagnies. Son port est fort commode : les forts sont très-bien entretenus. Il y a des batteries divisées dans tous les lieux où le débarquement est facile.

Pour débarquer à Antigoa, Cassard fit la même manœuvre qu'à Mont-Serrat. Il rangea ses vaisseaux le long du rivage ; fit faire un feu terrible de toute leur artillerie et mit ses troupes à terre. Les habitans, qui ne s'attendoient point à cette descente, prirent aussi la fuite avec précipitation ; abandonnerent les marchandises et les effets qui étoient dans la ville, et qui devinrent la proie des François. Les quatre bourgs de l'île subi-

rent le même sort que la ville. Cassard ne resta que huit jours dans Antigoa. Il remit à la voile, et retourna encore à la Martinique avec des richesses immenses.

Ayant pris la résolution d'attaquer aussi les Hollandois dans leurs possessions de l'Amérique, il fit promptement radouber ses vaisseaux, et remit à la voile le 26 août 1712, arriva devant la riviere de Surinam le 10 octobre suivant.

Il est du devoir d'un historien de donner au lecteur une idée des pays où le héros dont il présente la vie, a porté ses armes. La Guyane, dont la côte de Surinam fait une partie, s'étend le long de la mer du nord, du sud-est au

nord-ouest, entre les deux embouchures des fleuves des Amazones et d'Orinoque, depuis le deuxieme degré de latitude septentrionale jusqu'au huitieme, et entre le trente-quatrieme et le quarante-cinquieme de longitude occidentale. A la droite de l'Orinoque, il y a une chaîne de montagnes qui est parallele à ce fleuve, et une autre dans l'intérieur du pays, environ à cinquantes lieues au nord de la partie orientale du fleuve des Amazones. On divise ce pays en quatre parties, qui sont *la Guyane Espagnole*, *la Guyane Françoise*, *la Guyane Portugaise*, *et la Guyane Hollandoise.*

La côte de Surinam, qui appartient aux Hollandois, est située au

nord-ouest de l'île de Cayenne. Elle prend son nom d'une riviere qui se jete dans la mer du Nord, et dont l'embouchure est située vers le sixieme degré, trente minutes de latitude septentrionale. Les Hollandois y ont bâti une ville sur la riviere de *Surinam*, dont elle porte le nom : elle est sur une hauteur environnée de marais, et défendue par plusieurs forts garnis d'artillerie. On y compte plus de quinze mille hommes en etat de porter les armes. Cette colonie est une des plus florissantes de l'Amérique. Elle doit son opulence à son commerce en café, en tabac, en bois de teinture, en gomme, en coton qu'elle échange à l'île des Barbades contre du sucre, du gin-

gembre, etc. De gras pâturages y nourrissent de nombreux troupeaux : les forêts sont remplies de gibier excellent; la riviere de Surinam fournit du poisson de toute espece.

Cassard étant arrivé, comme nous l'avons dit, à l'embouchure de cette riviere, fit mouiller ses vaisseaux au large, s'embarqua le même jour dans des chaloupes avec onze cents hommes et entra la nuit dans la riviere. Les Hollandois s'étoient préparés à une vigoureuse défense. Tous les habitans avoient pris les armes; les fortifications de la ville étoient réparées; plus de quatre-vingts piéces de canon étoient rangées sur le rivage pour empêcher la descente. Tous ces

obstacles ne rebutent point l'intrépide Cassard : voyant qu'il ne peut prendre Surinam par surprise, il se dispose à l'attaquer à force ouverte ; fait entrer ses vaisseaux et ses frégates dans la riviere, à la réserve du *Neptune*, qui tire trop d'eau : les galiotes à bombes le suivent et ses troupes sont prêtes à faire la descente : mais les vaisseaux qui devoient la favoriser, en canonant la ville et les forts, échouent à deux portées de canon de la place. Cet inconvénient retarde les opérations de Cassard : il faut attendre que la marée vienne relever ses vaisseaux. Trop bouillant et trop actif pour rester dans l'inaction, il emploie ce tems à examiner la ville et le château, et

à sonder la riviere sur laquelle Surinam est située ; alors il découvre de nouvelles difficultés à surmonter. Cette riviere se retrécit et forme un coude vis-à-vis la ville et le château. Le passage, qui n'est qu'à la portée d'une carabine est défendu par cent trente piéces de canon. Il falloit que les François essuyassent le feu de cette artillerie redoutable ; qu'ils passassent de l'autre côté de la riviere, se frayassent ensuite un chemin par terre, de maniere qu'il traversât le coude d'un bout à l'autre ; rendit libre la communication des troupes avec les vaisseaux, et l'ôtat aux ennemis par eau et par terre avec les habitations qui sont hors de la ville. Le courage et l'activité de

Cassard croissoient dans les difficultés : il détacha M. de Beaudinard avec cent grenadiers pour chercher une route à travers des bois et des marais presqu'impraticables. Cet officier s'en fraya une, s'empara d'une habitation qui étoit de l'autre côté de la riviere, et fit promptement donner avis de son opération à M. Cassard. Le général fit, sur-le-champ, marcher un second bataillon pour soutenir M. de Beaudinard dans ce poste. Deux jours après, il passa lui-même la riviere avec le reste de ses troupes, et se fit suivre par la frégate la *Méduse*, commandée par M. d'Hericourt, et deux bateaux qui portoient des vivres et des munitions de guerre.

M. Cassard avoit attendu la nuit pour tenter ce passage ; mais les ennemis avoient allumé des feux des deux côtés de la riviere, et le virent passer. Ils firent sur lui un feu terrible ; mais il ne fut pas meurtrier. Ils tuerent seulement cinq hommes et en blesserent cinq dans une des chaloupes que commandoit M. Gotteville Belliste qui reçut lui-même une contusion au bras. Un autre soldat fut tué dans le canot major que commandoit M. du Breuil. La frégate la *Méduse* passa avec les deux bateaux qui la suivoient ; mais elle fut criblée : toute l'artillerie des ennemis étoit dirigée sur elle. Enfin, elle fut si maltraitée qu'elle ne pouvoit plus manœuvrer. L'intrépide Cas-

sard se jette dans un canot, passe au milieu d'une grêle d'artillerie et de mousqueterie; la remorque avec ses deux bateaux hors la portée du canon des ennemis, et la fait réparer avec toute la diligence possible. M. d'Héricourt, qui commandoit cette frégate, comme nous l'avons dit, donna, dans cette occasion, les plus grandes preuves de courage et de capacité.

Les troupes françoises étant rassemblées, M. Cassard établit un camp dans l'habitation dont M. de Beaudinard s'étoit emparé, et y laissa la moitié de son monde sous les ordres de M. de Forgues. Il détacha ensuite M. d'Espinay avec cinquante grenadiers pour se rendre maître d'un poste avantageux, situé

situé de l'autre côté de la riviere de *Para*, et couper, par ce moyen toute sorte de communication aux ennemis.

Il se mit à la tête d'un autre détachement, alla à plus de vingt lieues le long de la riviere, donna le commandement de ses troupes à M. de Moans, avec ordre de garder ce poste, et retourna au camp.

Pendant son absence, le gouverneur de Surinam détacha deux cents hommes pour attaquer les François et les chasser de l'habitation dont ils s'étoient emparés; mais M. d'Espinay s'étant apperçu de leur mouvement et se doutant de leur intention, crut qu'il devoit les prévenir; il ordonna à ses grenadiers

de mettre la bayonette au bout du fusil ; marcha aux ennemis ; les attaqua avec tant d'impétuosité qu'il en tua une grande partie et força le reste de se sauver dans les bois. Il fit plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouva le commandant de la troupe. C'étoit le premier capitaine de la ville.

Lorsque M. Cassard fut arrivé au camp, il détacha la moitié des troupes pour aller piller les sucreries qui sont sur le bord de la riviere ; mais les Hollandois les avoient abandonnées ; ils avoient eu la précaution de se retirer dans les bois et d'y cacher leurs richesses. Les François mirent le feu aux sucreries et les réduisirent en cendres.

La marée ayant relevé ses vaisseaux échoués, M. de Beaudeville, commandant de l'artillerie, fit pleuvoir sur la ville et le château une multitude incroyable de bombes, pendant que le canon des vaisseaux les foudroyoit.

M. Cassard s'impatienta enfin de la résistance des Hollandois : il fit ses préparatifs pour attaquer la ville et le château à la fois. Le gouverneur se douta de son intention par ses mouvemens. Craignant d'être enseveli sous les ruines de la ville, il envoya un officier au camp de M. Cassard, pour lui offrir de la racheter par une contribution. M. Cassard avoit sondé la riviere : il savoit qu'il lui étoit presqu'impossible d'y faire entrer ses vaisseaux,

à cause des bancs de sable dont elle est remplie, et du peu d'eau qu'il y avoit alors. D'ailleurs la place étoit défendue par une garnison très-nombreuse et une artillerie formidable. Il ne pouvoit s'en rendre maître qu'au prix du sang des soldats, dont il étoit aussi avare que prodigue du sien. Il accepta les offres du gouverneur, et la capitulation fut signée. La contribution fut réglée à quinze mille tonneaux de sucre, ou la valeur, s'il ne s'en trouvoit pas assez dans la colonie. Effectivement, il n'y en avoit pas une aussi grande quantité de préparé, et le gouverneur fournit le surplus en argent monnoyé, en argenterie, en Negres et en bonnes marchandises d'Europe. Cette con-

tribution fut estimée deux millions quatre cents mille livres, argent de France. C'étoit à peu-près une année du produit de la colonie de Surinam. Les soldats et les matelots firent en outre un butin considérable dans les différentes habitations de l'île.

Le lendemain de cette capitulation, M. Cassard détacha deux cents cinquante hommes qui monterent la frégate *Méduse*, et emmenerènt avec eux une galiote à bombes et deux bateaux. Il donna le commandement de ce détachement au baron de Moans, et lui ordonna d'aller attaquer *Berbiche* et *Askebe*, qui sontdeux petites colonies hollandoises sur le même côté et peu éloignées de celle de Suriman. Le

peu de monde que Cassard envoya pour les attaquer, prouve qu'elles sont peu considérables. Le baron de Moans commença son expédition par celle de Berbiche, qui est à cinquante lieues sous le vent de Surinam, sur une riviere dont elle emprunte son nom. Il fit là descente près d'un fort que les Hollandois avoient abandonné. Il commença par faire porter ses mortiers à terre, dressa ses batteries, rangea son monde en ordre de bataille, avança vers la ville. Avant de tirer un seul coup de canon, il envoya un officier sommer le gouverneur de se rendre, avec menace de ne faire aucun quartier aux habitans et à la garnison, s'il tardoit seulement deux heures à livrer

la place. Le gouverneur affecta une confiance qu'il n'avoit pas : il fit une réponse qui sembloit annoncer qu'il étoit disposé à faire une longue résistance. « J'ai, dit-il à l'officier, de la poudre et des balles. Quand mon fort sera rasé, j'en ferai construire un autre. La garnison et les habitans sont décidés à s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la rendre ; et quand vous aurez vaincu, vous ne trouverez que des débris. » Il soutint cette fierté pendant trois jours, et son artillerie fut très-vive et très-bien servie. M. de Moans fit lâcher sur la ville une si prodigieuse quantité de bombes, qu'il détruisit une partie des maisons. Alors la fierté du gouverneur se

changea en crainte ; il fit battre la chamade et demanda à capituler. M. de Moans ne voulut le recevoir qu'à discrétion. Le gouverneur livra la place, et M. de Moans exigea une contribution de trois cents quatre-vingt-dix mille livres, qui fut payé en argent, en Négres et en marchandises.

De-là, M. de Moans se rendit à Askebe, fit la même sommation et les mêmes menaces au gouverneur, qui se rendit sans faire aucune résistance. On exigea de lui une rançon de cent mille écus, qui qui furent pareillement payés en argent, en Negres et en marchandises. Après ces deux expéditions, M. de Moans alla rejoindre M. Cassard, qui étoit resté campé de-

vant Suriman et fit porter sur son vaisseau l'argent qu'il avoit reçu des deux gouverneurs.

Cassard n'ayant plus d'expéditions à faire dans la Guyane hollandoise, remit en mer pour aller déposer les dépouilles des Hollandois à la Martinique ; y faire radouber ses vaisseaux et y prendre des rafraîchissemens. Pendant qu'il y étoit, il forma le projet de s'emparer des îles *Saint-Eustache* et *Curaçao*.

L'île Saint-Eustache est une des îles du Vent. Elle est située au levant de celle de Saba, et est beaucoup plus grande. Elle est composée de deux montagnes, séparées l'une de l'autre par un grand vallon, dont le fond est élevé de plus de

six toises au-dessus du rivage. La montagne qui fait face à l'ouest, est partagée en deux ou trois têtes couvertes de très-beaux arbres, et sa pente jusqu'au vallon, n'est pas rude. La montagne qui regarde l'est semble avoir été beaucoup plus haute que l'autre : elle paroît comme coupée au deux tiers de sa hauteur naturelle, et offre à-peu-près la forme d'un chapeau qu'on auroit affecté d'enfoncer. Toute cette partie de l'île de Saint-Eustache paroît fertile et bien cultivée. Il n'y a point de port, mais la rade est assez sûre. Elle n'est défendue que par un fort qui est au pied de la montagne de l'est. Il n'y a point de source d'eau douce ; on n'y boit que d'eau de pluie que

l'on a soin de conserver dans des citernes. On y cultive du tabac et des cannes de sucre ; ce qui fait la richesse de cette île.

Quoique l'île de S. Eustache eût été ravagée plusieurs fois par les François et les Anglois, les Hollandois avoient négligé de la fortifier ; ils n'y entretenoient même qu'une foible garnison. Dès que Cassard eut mouillé devant cette île, il fit sa descente, sans trouver de résistance ; somma le gouverneur de se rendre. Ce gouverneur, se trouvant dans l'impuissance de se rendre, d'ailleurs intimidé par le nom imposant de Cassard, capitula sur-le-champ ; offrit au général françois treize mille cinq cents livres, monnoie de France, lui

assurant que c'étoit tout l'argent que possédoit la colonie ! Cassard s'en contenta et fit rembarquer son monde pour aller tenter l'expédition de Curaçao,

Pendant la route, il essuya une tempête terrible qui dispersa ses vaisseaux. Le *Neptune*, qu'il montoit, fut jeté sur un banc de sable, où il s'ouvrit. On parvint à l'en tirer et on le fit échouer par terre, pour en sauver l'équipage. Le tems devint enfin calme ; les vaissaux de son escadre se réunirent ; il continua sa route et parut devant Curaçao le 16 février 1713. Curaçao est une des îles sous le vent, située à trois lieues de la côte de *Venezeula*. Cette côte ainsi nommée, parce que les Espagnols qui la découvrirent

couvrirent vers la fin du quinzieme siecle, y trouverent un village d'Indiens nommé *Cono* ou *Cozo*, bâti sur des pilotis, dans de petites îles comme Venise, ce qui les engagea à la nommer *la petite Venise* ou *Venezuela*, nom qui a passé à toute la côte.

Curaçao est la seule île importante que les Hollandois ont en Amérique. Sa longueur est de dix lieues et sa largeur de huit. Les Hollandois s'en emparerent en 1632. Ils ont bâti une fort jolie ville sur la côte méridionale de cette île, et y ont construit un fort beau port, qui est défendu par une bonne forteresse, ce qui en rend l'accès difficile. La ville est assez peuplée : il y a des Quakers et des

Juifs qui y ont une synagogue. Le gouverneur des Antilles hollandoises y fait sa résidence. Outre la ville, il y a plusieurs forts le long des côtes de l'île. Les Hollandois y nourissent beaucoup de bestiaux, et y ont établi des sucreries. Leur commerce consiste en cuirs, en laines, en sucre, et est fort considérable.

Cassard, avant de rien entreprendre, fit assembler le conseil. Les officiers lui répondirent, d'une voix unanime, qu'il compromettoit sa gloire, en attaquant une ville défendue par une garnison plus nombreuse que son armée, et dont les fortications étoient couvertes d'une artillerie formidable. Il les écouta tranquillement, et leur ré-

pondit que plus les difficultés étoient grandes, plus il y avoit de gloire à les surmonter. Il ajouta : « nos succès passés nous ont conduits ici et sont un présage assuré de celui que nous allons avoir. J'espere tout de votre courage, espérez tout du mien ; marchons à l'ennemi. » Ils rougirent d'avoir paru craindre, et lui dirent tous d'une voix : *Hâtons-nous de partir.*

Le 18 du même mois, il fit sa descente dans la baie de Sainte-Croix, à cinq lieues de la ville. La précaution qu'il prit de tenir ses vaisseaux en travers, jeta de l'inquiétude parmi les Hollandois et les engagea à diviser leurs forces : il trouva peu de résistance. Mais un

accident imprévu pensa déconcerter ses projets. Le *Rubis*, que commandoit le chevalier de Sabran, un de ses plus braves officiers, fut emporté par les courans, avec deux autres vaisseaux chargés de troupes, de mortiers et de boulets. Il ne reste plus à Cassard qu'onze cents hommes : mais son courage l'empêche de voir sa foiblesse. Il se met à la tête de six cents soldats, va attaquer un détachement de huit cents hommes retranchés sur le sommet d'une montagne qu'il faut franchir pour arriver à la ville de Curaçao. Ses soldats, animés par son exemple, s'élancent sur les ennemis avec tant d'intrépidité, que, dès le premier choc, ils les

forcent de se réfugier dans leurs retranchemens, où ils se préparent à faire une résistance opiniâtre. Cassard les poursuit et les attaque avec la même vivacité : ils sont dans leurs retranchemens, et font une résistance plus vigoureuse. Cassard est toujours à la tête des siens ; tous les coups des ennemis sont dirigés sur lui : il est blessé au pied : on l'emporte ; l'ardeur des François se ralentit ; mais le brave d'Espinay les rallie, les ranime : une multitude d'ennemis tombe sous leurs coups ; ceux qui échappent à leur fureur prennent la fuite ; abandonnent leurs drapeaux, leurs armes, tous leurs bagages, une assez grande quan-

tité de chevaux; s'enfuient dans des bois qui sont aux environs, et dont ils connoissent les issues.

Sitôt que M. d'Espinay se fut rendu maître de ce poste, il en fit donner avis à M. Cassard, qui, ne pouvant se mettre à la tête des troupes à cause de sa blessure, envoya ordre à M. de Beaudeville de prendre un détachement et de marcher vers la ville de Curaçao; d'établir son artillerie lorsqu'il seroit à la portée du canon; de mettre ses mortiers en batterie et de bombarder le fort et la ville sans relâche. Il fit dire en même tems à M. d'Espinay, de garder le poste dont il s'étoit emparé, et d'empêcher les ennemis, qui s'é-

toient sauvés dans les bois, d'y revenir.

Le *Rubis* et les deux navires chargés de troupes, de mortiers et de boulets, et que les courans avoient emportés, comme nous l'avons dit, étoient revenus joindre l'escadre; les soldats étoient descendus à terre; y avoient transporté les mortiers et les boulets. M. de Beaudeville, en conséquence des ordres du général, forme un détachement de six cents soldats, de trois cents flibustiers et de deux cents officiers de marine. Il entre dans un défilé gardé par douze cents Hollandois et défendu par treize piéces de canon; fait mettre à ses gens la bayonette au bout du fusil; s'élance sur les ennemis,

abat sous ses coups ceux qu'il rencontre : son courage et son intrépidité effrayent les autres ; ils se replient vers la ville, et abandonnent au vainqueur les batteries de Saint-Michel et de Pescadaire, qui sont sur le chemin qui conduit à Curaçao. M. de Beaudeville continue sa route; arrive devant la ville le 26 de février ; ouvre sur-le-champ la tranchée devant le fort ; fait mettre six mortiers en batterie ; bombarde le fort et la ville.

Cassard, qui prescrivoit l'ordre du siége, comme s'il eût été présent, envoya dire à M. de Beaudeville de menacer le gouverneur de mettre le feu à la ville, et d'ensevelir les habitans sous ses

cendres, s'il ne se rendoit. Après plusieurs sommations, le gouverneur proposa de racheter la ville pour la somme de six cents mille livres, argent de France, à condition que cette somme seroit rendue si la paix étoit faite entre la France et la Hollande, comme le bruit en couroit, ou s'il y avoit même une suspension d'armes. M. Cassard crut devoir accepter cette contribution, quoiqu'il pût en exiger une beaucoup plus considérable; mais il manquoit de munitions et de tout ce qui est nécessaire pour continuer un siége. Il reçut la somme qu'on lui avoit offerte, et partit pour la Martinique, où il fit guérir la plaie qu'il avoit au pied, se reposa de ses fa-

tigues, et fit radouber ses vaisseaux. On ne fut pas dans le cas de rendre la contribution de Curaçao, parce que la paix ne se fit que le 11 avril suivant, entre la France et les Etats-Généraux. Les pertes que Cassard leur avoit fait essuyer les mirent dans le cas de craindre qu'il ne leur en causât encore de plus considérables, et les engagea à conclure la paix beaucoup plus promptement qu'ils n'avoient intention de le faire. Ainsi, ce grand homme diminua, par sa valeur, les ennemis de son roi, et prouva combien il est intéressant de confier les forces d'une nation à ceux qui sont en état d'en faire usage. Il porta à la Martinique, dans les différens

voyages qu'il y fit, environ neuf millions treize mille cinq cents livres, tant en argent qu'en marchandises, qu'il avoit enlevées aux Portugais, aux Anglois et aux Hollandois; savoir, trois millions au Cap-Verd; environ autant à Antigoa; deux millions quatre cents mille livres à Surinam; treize mille cinq cents livres à Saint-Eustache, et six cents mille livres à Curaçao.

Peu de tems après qu'il eut mouillé à la Martinique, on y vit arriver une nouvelle escadre commandée par M. de ***, chef d'escadre, qui présenta à M. Cassard un ordre de la cour de joindre son escadre à la sienne. Tous les officiers, tous les soldats et

matelots murmurerent de voir qu'on leur ôtoit un chef sous le commandement duquel ils avoient fait des prodiges, et avoient acquis des richesses immenses ; mais il fallut obéir. Le nouveau commandant donna ordre de radouber les vaisseaux et de les tenir prêts pour retourner en France, comme ses instructions le portoient. Les deux escadres mirent à la voile vers la fin de mars 1713. Dans la route on apperçut une flotte angloise : Cassard alla la reconnoître et retourna en rendre compte au commandant, et lui proposa de l'attaquer : ses desirs étoient remplis lorsqu'il trouvoit l'occasion de combattre. La paix étant près de se conclure entre les puissances belligérantes

belligérantes, la cour avoit défendu à tous ces chefs d'escadres, lieutenans, généraux et amiraux d'engager aucune action avec les vaisseaux qu'ils rencontreroient, de quelque nation qu'ils fussent, et cette défense avoit été communiquée au commandement des deux escadres. Loin de se rendre à l'empressement de Cassard, il lui défendit d'attaquer avec ses vaisseaux. Cassard, qui ignoroit les ordres de la cour, et qui prenoit l'obéissance du commandant pour une timidité, lui dit : « Par-tout où je trouverai les ennemis de mon maître, le devoir de les attaquer sera toujours plus fort que des ordres dictés par la lâcheté. » Cassard, prévenu contre lui, irrité d'ail-

leurs, qu'il fût venu lui enlever un commandement qui lui appartenoit à si juste titre, donne ordre aux capitaines de le suivre. Ils étoient tous braves, avoient appris à combattre et à vaincre sous lui: ils avancerent, et attaquerent avec lui. Quoique beaucoup inférieur en nombre, il dispersa la flotte angloise, et prit deux vaisseaux.

Lorsque les deux escadres furent arrivées à Toulon, on annonça à Cassard que le roi l'avoit honoré du titre de capitaine de vaisseau et nommé chevalier de l'ordre de S. Louis. Il apprit, peu de jours après, que le chef d'escadre, avec lequel il étoit revenu de la Martinique, avoit instruit la cour de

sa désobéissance en attaquant la flotte angloise, et s'en étoit plaint. Cassard regarde cette action comme une insulte : il s'irrite ; jure de se venger ; va chercher le chef d'escadre par-tout où il croit pouvoir le trouver ; le rencontre sur le port, l'aborde ; met, sur-le-champ l'épée à la main, lui dit : *Voyons si vous savez vous défendre comme vous savez accuser.* Les officiers qui se trouverent alors sur le port, les séparerent et firent entendre à Cassard que le chef d'escadre avoit fait son devoir en instruisant la cour de ce qui s'étoit passé, avant que les Anglois lui eussent porté leurs plaintes. Cassard goûta ces raisons, et la querelle fut appaisée.

La paix, qui fut conclue à

Utrecht au mois d'avril 1713 ; arrêta Cassard dans le cours de ses victoires, et le condamna à une inaction toujours insupportable pour un homme actif et bouillant comme lui. Son caractere ferme, même inflexible, lui fit perdre le mérite de ses actions. Il croyoit que demander les récompenses qui lui étoient dues, ce seroit s'avillir, et il resta dans cette médiocrité qui est bien près de la misere. Il avoit trois sœurs à Nantes qui ne jouissoient que de quinze cents livres de revenu, et vivoient avec la plus grande économie, pour lui envoyer de quoi subsister, pendant qu'il sollicitoit le ministre d'interposer son autorité dans le procès qu'il avoit avec

la ville de Marseille, et de lui faire rendre justice. Ses sœurs ne pouvoient lui envoyer que des secours très-médiocres qui suffisoient à peine pour le vêtir et le faire vivre. Il avoit un extérieur négligé, qui joint à une figure très-commune, le laissoit sans considération. Un jour que du Guay-Trouin étoit dans l'antichambre du roi, où il se promenoit avec plusieurs seigneurs, il apperçut un homme qui étoit à l'écart et dont l'extérieur annonçoit la misere. Il l'examine avec attention; reconnoît Cassard. Il quitte aussi-tôt les seigneurs qui l'environnent, va joindre Cassard; l'embrasse et cause avec lui près de trois quarts-d'heure. Les sei-

gneurs, étonnés, lui demanderent ce que c'étoit. Il leur répondit : *C'est le plus grand homme de mer que la France ait à présent ; c'est Cassard. Je donnerois toutes les actions de ma vie pour une des siennes.* Ce trait d'histoire est bien glorieux pour du Guay-Trouin qui s'abaissoit pour élever un rival de gloire. *Il n'est pas connu ici*, ajouta-t-il; *mais il est craint et redouté chez les Portugais, chez les Anglois et chez les Hollandois, dont il a ravagé les possessions en Afrique et en Amérique. Avec un seul vaisseau il faisoit plus qu'une escadre entiere.*

Cassard ne paroissoit jamais devant le ministre que pour se plaindre. Ce n'etoit point l'intérêt

qui le guidoit : mais il regardoit le refus qu'on faisoit de lui rendre justice comme une injure qui ternissoit la gloire de ses actions : il étoit toujours triste et rêveur, et la dureté de son caractere augmentoit de jour en jour.

La cour ne pouvoit cependant se dissimuler qu'il avoit rendu de grands services à l'état, et qu'on lui devoit des récompenses : on lui proposa des pensions ; mais il répondit : *Je ne veux point que, pour me dédommager et me récompenser, on me donne les dépouilles du peuple. Je demande le remboursement de trois millions que j'ai avancés, et j'ai droit de les exiger.*

Il n'avoit point de protecteur à la cour, parce qu'il n'avoit pas su

s'en faire. Lorsque le cardinal de Fleuri fut élevé à la dignité de ministre, Cassard alla le solliciter et lui montra la même dureté. Le cardinal offensé, le reçut avec froideur : Cassard, dont la patience étoit depuis long-tems épuisée, se permit des paroles injurieuses au ministre et à l'état. Le cardinal le fit enfermer dans une citadelle, d'où il fut transféré au château de Ham, où il languit jusqu'en 1740 qu'il mourut. Il étoit alors âgé de soixante-huit ans. M. Cassard n'a point laissé de postérité. Sa sœur ainée épousa, comme nous l'avons dit, M. Drouard, négociant à Nantes. Elles eut trois filles qui se marierent aussi à des négocians. M. Drouet, député du commerce de

la ville de Nantes, est l'ainé des petits neveux de M. Cassard.

L'Histoire mettra Jacques Carsard au nombre des héros que la France a produits. Ses exploits militaires paroîtront même comme des fables, dans l'éloignement des tems; mais ses grands talens pour la marine étoient obscurcis par son caractere opiniâtre et farouche : il fit perdre le fruit de ses actions. A la cour tout le monde parloit de lui, et, lorsqu'il y étoit, personne ne le regardoit. En voyant un homme triste, rêveur, simplement couvert et d'une figure très-commune, on ne pouvoit se persuader que ce fût un héros. Enfin il perdoit sur la terre toute la gloire qu'il s'étoit acquise sur la mer.

On est fâché de voir un ministre aussi doux et aussi équitable que le cardinal de Fleuri, punir si sévérement quelques indiscrétions que se permettoit un homme qui avoit sujet de se plaindre ; un homme qui avoit rendu des services très-importans à l'état. On a vu dans tous les tems, dans tous les pays des héros persécutés. Le vainqueur des Perses à Marathon, Miltiades mourut dans les prisons d'Athènes.

FIN.

VIE
DU CAPITAINE
PAULIN,

Connu sous le nom de BARON DE LA GARDE.

ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, *chevalier de Saint-Michel, général des galeres de France, sous François I, Henri II, François II, Charles IX et Henri III*, prit successivement les noms de capitaine Paulin et de baron de la Garde. C'est un de ces hommes extraordinaires, qui, sans aïeux, sans autre protection que leur mé-

rite, s'élevent aux premieres dignités. Il naquit vers l'an 1498 en Dauphiné, dans un village nommé *la Garde*, et en porta le nom par la suite. Ses parens trop pauvres pour lui donner une éducation conforme à son caractere, l'envoyoient à l'école de charité. Il y faisoit des progrès si rapides, qu'il étonnoit celui qui la tenoit; mais il étoit si bouillant et si impétueux, qu'il avoit continuellement des querelles avec ses camarades. Toutes les fois qu'un régiment passoit par son village, il se mêloit avec les soldats et ne les quittoit qu'à regret. Il n'avoit que douze ans lorsqu'un ancien caporal alla au village de la garde pour faire des recrues. Escalin lui proposa

posa de l'enrôler ; mais il n'avoit pas l'âge prescrit par les ordonnances ; le caporal lui dit qu'il ne pouvoit l'emmener sans le consentement de ses parens, et leur demanda s'ils vouloient lui confier leur enfant. Le jeune Escalin étoit d'une figure très-intéressante, ses parens avoient de la tendresse pour lui ; ils ne voulurent pas qu'il les quittât. Escalin avoit déja les passions vives : il suivit son penchant ; se déroba de la maison paternelle ; alla joindre le caporal qui le conduisit à son régiment, et le fit goujat de sa chambre. Les peines et les fatigues qu'il étoit obligé d'essuyer, loin de le rebuter, affermissoient son courage. Il se fit soldat sitôt que l'âge

lui eut donné les forces nécessaires pour cet état.

Son activité et sa vigilence le firent remarquer de ses officiers qui devinrent tous ses protecteurs. Il fut bientôt élevé aux grades d'enseigne, de lieutenant; enfin à celui de capitaine qui ne se donnoit alors qu'à des gens de marque ou d'un mérite distingué. Chaque grade auquel on élevoit Escalin, étoit la récompense d'une action d'éclat.

Lorsqu'il fut à la tête d'une compagnie, il exigea l'obéissance et l'exactitude, dont il avoit donné l'exemple étant soldat. Une taille avantageuse, une physionomie noble et agréable sembloient annoncer qu'il étoit né pour commander.

Sa valeur, qu'il avoit prouvée dans plusieurs combats singuliers, le faisoit craindre et respecter. Il prit alors le nom de capitaine Paulin, et le conserva long-tems, quoiqu'il fût élevé à des grades beaucoup supérieures. Ceux qui commandoient les armées avoient tant de confiance en sa capacité, qu'ils l'employoient toujours dans les expéditions les plus délicates.

Langei du Bellay, Lieutenant de roi en Piémont, étoit l'homme le plus adroit et le plus pénétrant de son tems : il connut bientôt le mérite du capitaine Paulin ; en fit son ami et son confident. Il avoit vieilli dans les ambassades et les négociations, et étoit fort instruit dans la politique il en

donna des leçons à Paulin afin qu'il le remplaçât dans les emplois que son grand âge ne lui permettoit plus de remplir. La nature avoit fait pour Paulin ce que l'éducation fait à peine pour les courtisans. Il avoit, comme on l'a vu, une taille avantageuse, une très-belle figure; son maintien et ses gestes étoient nobles; enfin, son extérieur prévenoit en sa faveur. Quoiqu'élevé dans les camps et les garnisons où regne ordinairement la rudesse, il savoit prendre l'urbanité des cercles les mieux composés. Il avoit la conception si aisée que, sans avoir rien appris, il paroissoit tout savoir. Il avoit cette éloquence naturelle qui est toujours supé-

rieure à celle qui ne s'acquiert que part l'art. Langei trouva l'occasion d'employer ses talens, et la saisit.

La trève entre François I et Charles-Quint étoit près de finir ; François, convaincu pas l'expérience, que Charles, son ennemi implacable, ne manqueroit pas alors de recommencer la guerre, chercha à faire des alliés qui fussent en état de lui faire faire diversion. Pour cet effet, il résolut d'envoyer des ambassadeurs à Venise et à Constantinople, jeta les yeux sur César Frégose, Génois, et Antoine Rincon, Espagnol, qui avoient de grands talens pour la négociation. Le premier devoit rester à Venise,

pour solliciter le sénat à se déclarer en faveur de la France ; Rincon étoit chargé d'aller à Constantinople pour renouveler l'alliance que François I avoit faite quelques années auparavant avec Soliman II : ils avoient ordre de se rendre ensemble à Venise.

Le marquis du Guast, général des armées de l'empereur, gouverneur du Milanès et de la partie du Piémont qu'occupoient alors les Impériaux, fut informé des motifs de ces deux ambassades. Il senti combien il étoit à craindre pour l'empereur que le roi de France réussît dans ses projets, et chercha les moyens de les déconcerter (1). Ce général s'étoit

(1) De Thou, tome II, p. 367, Paul Jove.

couvert de gloire par plusieurs actions éclatantes : mais il la ternit par la plus insigne lâcheté : il déshonora même son maître qu'il vouloit servir.

Le marquis du Guast acheta des assassins qui massacrerent ces deux ambassadeurs à trois milles au-dessus de l'endroit où le Tessin se décharge dans le Pô. François I, justement indigné, résolut de tout entreprendre, de tout sacrifier pour venger l'affront qu'on lui avoit fait en assassinant son ambassadeur. Il assembla des troupes, en envoya une partie dans le Roussillon, et ordonna de recommancer les hostilités dans le Piémont. Il resolut en même-tems de tenter une seconde fois

de faire alliance avec les Vénitiens et les Turcs, et manda à Langei de lui chercher un homme assez hardi pour se charger de l'ambassade de Venise, et ensuite de celle de Constantinople, et assez adroit en même-tems pour réussir. Ce prince sentoit qu'il avoit un besoin très-urgent de faire alliance avec ces deux puissances. Charles-Quint venoit d'en faire une offensive et défensive avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Langei répondit à sa majesté qu'il avoit trouvé l'homme qu'elle cherchoit; que c'étoit le capitaine Paulin; qu'il réunissoit à un courage et une prudence à toute épreuve les plus grands talens pour la négociation. Il ajouta que sa majesté pourroit

en juger, que ce seroit lui-même qui lui présenteroit sa réponse.

Paulin se rendit à Fontainebleau, où la renommée avoit souvent vanté son courage et sa valeur. La beauté de sa figure, l'élégance de sa taille, la noblesse de son maintien, de ses gestes étonnerent les courtisans : tout le monde l'admiroit : les femmes ne se lassoient point de le regarder. Il faisoit plus de conquêtes, sans armes, au milieu de la cour, qu'il n'en avoit fait à la tête des soldats. Sa facilité à s'exprimer, son discernement et sa pénétration surprirent François I. Dans les entretiens qu'il avoit avec ce monarque, il ne disoit jamais rien d'inutile et n'oublioit rien de né-

cessaires. François I sentit enfin que c'étoit l'homme qu'il lui falloit: il l'envoya d'abord à Venise. Paulin, qui savoit se conformer à tous les caracteres, ne tardat pas à gagner l'affection des Vénitiens. Pour arriver plus sûrement à son but et remplir les intentions de son maître, il tâcha de persuader aux chefs de la république qu'il étoit intéressant pour leur nation d'arrêter les progrès de l'ambitieux Charles-Quint, qui cherchoit à envahir l'Europe entiere; leur dit que ceux qui lui prêtoient des secours étoient dupes de sa politique; qu'ils l'armoient contre eux-mêmes; qu'on le verroit bientôt comme un débordement, se répandre par-tout, si-tôt qu'il

auroit brisé les digues qui l'arrêtoient. « Il réunit, ajouta-t-il, tous ses efforts contre celle qui est le plus en état de lui résister, contre François I, et vous attaquera, sitôt qu'il l'aura renversé. Les conquêtes qu'il a faites annoncent celles qu'il veut faire : tremblez, Vénitiens, Charles est bientôt à vos portes. Hâtez-vous d'aller au secours de celui qui, seul, peut l'arrêter. Ne perdez point en délibérations inutiles un tems que vous devez employer à agir : votre intérêt le demande. » Pour appuyer ce discours, il distribua des présens si à propos, qu'il gagna tous les sénateurs : conclurent un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de France

Le capitaine Paulin connoissoit parfaitement l'art de la guerre sur terre : il en avoit souvent donné des preuves. Pendant son séjour à Venise, il étudia celui de la marine : ce grand homme voulut connoître tout ce qui concernoit la guerre. Les Vénitiens faisoient un commerce immense ; leur ville étoit, pour ainsi dire, le magasin de l'univers. Ils entretenoient une marine formidable pour soutenir leurs vaisseaux marchands ; étoient les dominateurs de la mer Adriatique et de la Méditerranée. Ils vendoient des vaisseaux et louoient des matelots aux différentes puissances qui se faisoient la guerre sur mer, et entretenoient chez eux le goût de la navigation. Paulin

lin examina leur marine avec attention, acquit des connoissances qu'il étendit et perfectionna par l'usage. Il devint un grand homme de mer, et rival de ceux qui avoient le plus de réputation dans ce genre. Ce fut le premier qui donna aux François du goût pour la marine. Lorsqu'il eut rempli sa mission à Venise, et acquis les connoissances qu'il desiroit, il se hâta de retourner en France, annonça au roi qu'il avoit réussi et lui fit connoître les moyens qu'il avoit employés. Le monarque fut si content de sa conduite, qu'il résolut de l'envoyer à Constantinople pour renouveler l'alliance avec Soliman II.

Cette commission étoit difficile:

pour réussir, il falloit un homme aussi adroit que Paulin. Soliman avoit fait, quelques années auparavant, une alliance avec François I contre Charles-Quint; il étoit entré en Hongrie, en avoit soumis une partie et se proposoit de conquérir le reste, parce qu'il espéroit que François I occuperoit Charles-Quint d'un autre côté. Mais le monarque François avoit conclu une trève avec Charles, à l'insu de Soliman; et Charles, tranquille du côté des François, avoit rassemblé toutes ses forces contre les Turcs, étoit entré en Hongrie, avoit repris toutes les places dont les Turcs s'étoient emparés, et avoit forcés d'abandonner ce pays.

Soliman, justement offensé de la conduite de François à son égard, avoit pris la résolution de ne jamais former d'alliance avec lui. L'adroit Paulin sut détruire les préventions du Sultan contre son maître : l'amena au point de former une seconde alliance avec lui ; en obtint même des secours (1). Il parti pour Constantinople au commencement de l'année 1542. Lorsqu'il y fut arrivé, il chercha à faire connoissance avec ceux qui avoient gagné la confiance du Sultan et à lier amitié avec eux. Il apprit que l'aga des janissaires étoit celui des officiers pour lequel Soliman avoit le plus de considération, et qu'un

(1) De Thou, tome II, Paul Jov. hist. liv. 43.

des eunuques du sérail étoit le confident de ses secrets les plus cachés, et, pour ainsi dire, l'arbitre de ses volontés. Paulin se fit d'abord conduire chez l'aga; lui présenta, de la part du roi de France, plusieurs pieces d'argenterie très-délicatement travaillées, des robes de la plus belle écarlatte, brodées en or et en argent, et plusieurs autres, d'un moindre prix, pour les distribuer aux officiers des janissaires. Il alla ensuite chez l'eunuque; lui fit des présens d'un autre genre, mais aussi précieux. Ayant mis dans ses intérêts ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Sultan, il parvint jusqu'au sérail, et eut un entretien avec le prince même, ce qu'aucun chré-

tien n'avoit pu obtenir avant lui. Il lui présenta d'abord un buffet rempli de vases d'or et d'argent, très-délicatement travaillés. Soliman le reçut avec bonté, lut ses lettres de créance et lui dit : « Chrétien, c'est une loi inviolable pour moi de ne jamais manquer à ma parole : mais la conduite du roi de France à mon égard m'a débarrassé de celle que je lui avois donnée. Il a fait sans m'en prévenir, une trève de plusieurs années avec l'empereur d'Occident, contre lequel je n'avois les armes à la main que pour secourir le roi votre maître. » Il étoit d'autant plus difficile de répondre à ce reproche qu'il étoit juste ; mai le capitaine Paulin

avoit trop de ressources dans l'esprit pour rester sans réplique. Il répondit à Soliman : " Seigneur, il est des circonstances où les princes sont forcés d'agir contre leurs intentions : telle est celle où le roi de France se trouva alors. Accablé par le nombre des ennemis, sans soldats, sans argent, il se hâte d'accepter une trève qui étoit son unique ressource. S'il m'envoie aujourd'hui vers votre hautesse, c'est pour l'engager à venger un outrage qu'elle partage avec lui. Votre gloire, Seigneur, demande que vous ne le laissiez pas impuni. „

Lorsque l'interprete de Soliman lui eut rendu la réponse de Paulin, ce prince tint ce langage. « Ton

zele pour ton roi est louable : je joindrai mes forces aux siennes pour nous venger de l'outrage que nous avons reçu par l'assassinat de l'ambassadeur qu'il m'envoyoit. Dès le printems prochain, il aura à ses ordres une flotte assez formidable pour faire trembler l'Europe entiere. Hâte-toi de retourner en France pour demander à ton maître quel est le plan qu'il se propose pour la campagne prochaine, et tu viendras toi-même me rendre sa réponse, afin que nous agissions de concert. (1) » Avant son départ, il lui fit donner deux chevaux arabes, un sabre garni de pierreries, pour les pré-

(1) Paul. Jov. hist. liv. 43.

senter de sa part au roi de France. L'étonnement est épuisé de voir un homme de la plus basse naissance, qui a commencé par être goujat, s'élever jusqu'à être médiateur contre les deux plus grands monarques du monde. Le capitaine Paulin prouve qu'un mérite distingué peut tenir lieu de tout.

Il partit, et, ce qui paroît incroyable, n'employa que vingt jours pour se rendre de Constantinople à Fontainebleau. Il y resta trois jours, les employa à conférer avec le roi, qui lui donna le plan de ses opérations; reprit la route de Constantinople, et la fit avec la même diligence que celle de Constantinople à Fontainebleau. Lorsqu'il y fut arrivé, il apprit

que Charles-Quint avoit employé toutes sortes de moyens pour engager Soliman à rompre son alliance avec François I, et fait solliciter d'en contracter une avec lui; qu'il avoit offert à Barberousse dix mille écus d'or pour l'engager à ne point se charger de commander cette année la flotte Ottomane.

Paulin trouva encore le moyen d'entrer dans le sérail et de parler à Soliman Il lui représenta qu'un grand prince, tel que lui, ne pouvoit manquer à sa parole. Le Sultan lui fit une réponse satisfaisante; et, voulant lui marquer l'estime qu'il avoit conçue pour lui, il ordonna au Grand-Visir d'assembler les premiers de l'état, et de lui donner un repas splan-

dide. Lorsqu'il fut près de partir, Sa Hautesse lui fit présent de plusieurs chevaux arabes, superbement enharnachés, de vases d'argent et de robes de soie pour les principaux officiers de sa suite. Il le chargea d'une lettre pour le roi de France. Dans cette lettre, il assure à François I qu'il est près de lui envoyer une flotte bien pourvue d'hommes et de munitions; commandée par Hariaden, (1) son amiral, qui a ordre de lui obéir comme à son souverain même. Il le prie en même-tems de charger Paulin du soin des opérations des

(1) C'étoit le nom que les Turcs donnoient au fameux Barberousse. Voyez sa vie qui fait partie de cette collection.

deux flottes, lorsqu'elles seront réunies. Il l'avertit en même-tems de regarder Charles, empereur d'Occident et roi d'Espagne, comme son plus grand ennemi, et de ne se fier ni à ses paroles ni à ses promesses. On peut juger de là que ce Sultan connoissoit parfaitement le caractere de Charles et de François.

Paulin retourna en France, avec cette célérité qu'il employoit dans toutes ses actions. Il représenta au roi combien il étoit important pour lui de ne pas manquer aux engagemens qu'il avoit contractés avec la cour Ottomane : mais ce prince étoit dans l'impuissance de remplir ses promesses, et d'envoyer une flotte nombreuse joindre celle des

Turcs. Une guerre fort longue et presque toujours désavantageuse avoit épuisé ses finances : la marine étoit tombée dans le plus grand dépérissement; les vaisseaux étoient en mauvais état : il n'y avoit point de matelots en France. Ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors n'étoient qu'un assemblage d'aventuriers, de vagabonds de différentes nations que la cupidité seule engage à s'enrôler : ils refusoient de servir parce qu'on ne les payoit pas.

Dans la conjoncture pressante où François I se trouvoit, il crut devoir mettre toute sa confiance en Paulin, qui venoit de lui donner des preuves convainquantes de son génie et de son activité : il le nomma général des galeres. Les courtisans

courtisans ne virent qu'avec envie un homme qui sortoit du néant s'élever tout-à-coup à une des premieres dignités du royaume. Ils représenterent au roi que la place de général des galeres avoit toujours été occupée par des hommes de la plus haute naissance, et qu'on l'avilissoit en la donnant à Paulin. François leur répondit : « Chaque action de Paulin vaut un siecle d'aïeux : par son zele pour moi, il a acquis toute ma confiance. Il a su, sans doute, gagner encore celle de l'empereur Turc, puisque ce prince demande que je lui confie le commandement de la flotte qui doit joindre la sienne, c'est pour remplir les intentions du Sultan que je décore Paulin d'une dignité

qui lui donnera plus d'importance auprès des Turcs qui viennent à mon secours. » Le roi le fit baron, et lui dit de quitter le nom de Paulin pour prendre celui de *baron de la Garde*. Nous le désignerons dans la suite sous ce dernier.

Le baron de la Garde prouva que la confiance de François I étoit bien placée : il fit réparer, avec la plus grande célérité, les galeres qui étoient comme abandonnées dans les ports ; on en construisit de nouvelles ; on les pourvut d'artillerie, de munitions de guerre et de vivres : mais il n'y avoit ni soldats ni matelots ; on manquoit d'argent pour en faire venir des pays étrangers. Le baron trouva des ressources dans son génie : il

conseilla au roi de faire rendre, par les parlemens, un arrêt qui ordonnât à tous les seigneurs hauts-justiciers de remettre au général des galeres les prisonniers détenus pour crime capital : par ce moyen, il trouva des rameurs et des soldats.

Cependant la flotte ottomane étoit sortie des ports de la Turquie au mois de mai 1543, avoit doublé la Morée, étoit entrée dans le Fare de Messine et avoit mouillé devant Reggio. Barberousse, qui la commandoit, s'impatientoit de voir que celle de France ne paroissoit pas : les préparatifs que le baron de la Garde fut obligé de faire, consommerent beaucoup de tems, et l'empêcherent de joindre

les Turcs aussi promptement qu'il l'auroit desiré. Enfin, Barberousse envoya un officier turc à Marseille, pour se plaindre au baron de la conduite des François, et lui dire que, si dans peu de jours il ne voyoit pas paroître la flotte Françoise, il remettroit à la voile et retourneroit en Turquie. Le baron sentit que les plaintes de Barberousse étoient fondées, et eut peur qu'il ne s'en retournât sans avoir rendu aucun service à la France contre ses ennemis : il se hâte de partir avec deux (1) galions et quelques galeres qu'il étoit parvenu à équiper. Barberousse, voyant

(1) Espece de grand vaisseau de haut bord qui avoit trois ou quatre ponts et qui n'alloit qu'à voiles. On n'en fait plus usage aujourd'hui.

qu'au lieu d'une flotte formidable qu'on lui avoit promise, on ne lui amenoit qu'une foible escadre, fronça le sourcil, regarda le baron avec des yeux enflammés; lâcha quelques propos contre la nation françoise; ordonna qu'on levât l'ancre et qu'on fît voile du côté de Constantinople. Le baron de la Garde avoit, comme nous l'avons dit, la figure très-belle; il lui étoit facile de prendre tous les airs qui convenoient aux conjonctures où il se trouvoit. Il prit alors celui de la douceur, et, conservant sa fierté ordinaire, lui dit : (1) « Hariaden, ton courroux ne me surprend pas; tes plaintes sont fondées;

(1) Nous avons déja dit que les Turcs donnoient ce nom à Barberousse.

mais écoute. Plus les besoins de celui qui demande du secours sont pressans, plus celui qui lui en fournit acquiert de gloire. Le petit nombre de vaisseaux que François I envoie joindre la flotte des Turcs, prouve l'épuisement de ses forces. Le magnanime Soliman, sensible aux malheurs du roi de France, a rassemblé ses vaisseaux, les a équipés, t'en a confié le commandement comme au plus courageux de ses amiraux, t'a ordonné d'agir contre les ennemis de ce monarque avec autant de zele et d'activité que contre les siens : il t'a enfin chargé de venger un outrage qu'il partage avec le roi de France. Ne seras-tu venu dans ces climats que pour exciter l'audace de nos enne-

mis ? ils ne manqueront pas de regarder ta retraite comme l'effet de la crainte de te mesurer avec eux. Que te dira Soliman, lorsque tu lui apprendras que tu as laissé son ami et son allié dans le plus terrible embarras ; que tu es parti arrivé ? aussi - tôt que tu es La gloire du Sultan et ton honneur demandent que tu restes, que tu fasses éprouver aux Espagnols et aux Allemands la valeur des Turcs. On équipe un nombre considérable de vaisseaux dans les ports de France, et le duc d'Anguien doit bientôt te les amener. Si le nombre ne répond pas à ton attente, soit certain que le courage y suppléera. Tu me verras toujours à la tête des François, et les conduire dans le chemin de la victoire. »

Ce langage arrêta Barberousse ; il dit au baron : « Tiens ta parole et tu verras bientôt la confiance des ennemis de ton roi se changer en crainte : marchons à l'ennemi. » Il fit approcher sa flotte de Reggio, s'en rendit maître en peu de tems, la livra au pillage et ravagea les côtes de l'Italie Méridionale. *Voyez la Vie de Barberousse*, qui fait partie de cette collection, page 211 et suivantes. Il avance jusqu'au port d'Ostie et jette l'épouvante dans le territoire de Rome, dans Rome même ; mais Paulin, qui accompagnoit toujours Barberousse, manda au pape que les Turcs n'en vouloient qu'aux ennemis du roi de France, et qu'ils avoient reçu ordre de la part de

leur souverain de ne faire aucun mal, même aucun tort aux alliés de ce prince. Cette lettre rétablit le calme dans Rome et dans son territoire : les paysans porterent des provisions aux Turcs, qui les payerent exactement. Barberousse se rendit ensuite au port de Marseille pour y attendre les ordres du roi de France. Le duc d'Anguien l'y joignit avec une flotte de vingt-deux galeres, de huit vaisseaux de charge, seize mille hommes d'infanterie, et des munitions de toute espece.

Les deux flottes combinées partirent vers la fin de juillet 1543, pour aller assiéger Nice, ville située vers les confins de la France et de l'Italie, dans les états du

duc de Savoie, sur le Var. Les Turcs et les François l'attaquerent par chacun un côté, y firent des brêches si considérables que le gouverneur se retira avec la garnison dans la citadelle, située sur un rocher fort escarpé, même inaccessible, et les habitans capitulerent. Les François et les Turcs firent des efforts incroyables pour s'en rendre maîtres; mais ils furent obligés de lever le siége : les vivres et les munitions de guerre leur manquoient. D'ailleurs ils apprirent que Doria venoit au secours de la place avec des forces considérables. Plusieurs soldats françois et turcs trouverent moyen d'entrer dans la ville, malgré les défenses des généraux et y mirent tout à feu et à sang.

Le duc d'Anguien se rendit à Marseille, et le baron de la Garde accompagna les Turcs au port d'Antibes, où ils se reposerent et prirent des rafraîchissemens. Pendant qu'ils y étoient, on les avertit que la flotte de Doria, qui venoit au secours de Nice, avoit été battue par une furieuse tempête, et que la plupart des vaisseaux étoient en mauvais état. Le baron de la Garde proposa à Barberousse de profiter de l'occasion qui se présentoit pour détruire cette flotte; mais Barberousse lui répondit que les vents étoient encore trop forts et qu'il y auroit du danger à tenter l'expédition qu'on lui proposoit. Lorsque la tempête eut cessé et que la mer fut calme,

il fit lever l'ancre ; mais il ordonna de ne pas déployer toutes les voiles et de ramer lentement, parce qu'il craignoit, disoit-il, qu'il ne s'élevât une nouvelle tempête. Cette conduite fit connoître au baron que l'amiral turc avoit des raisons particulieres pour ne pas livrer combat à la flotte ennemie : il le quitta, alla joindre l'armée qui étoit en Piémont, et laissa auprès de Barberousse un officier françois nommé Léon Strozzi, pour l'empêcher d'attaquer les possessions des alliés de la France.

Le baron de la Garde se mit à la tête d'un détachement, et s'acquit beaucoup de gloire dans les différentes expéditions qu'on lui confia. L'envie s'éleva encore contre

tre lui : on alla jusqu'à rendre sa religion suspecte, et l'on disoit publiquement que l'amiral des Turcs lui avoit marqué beaucoup d'estime et d'amitié, parce qu'il avoit reconnu en lui un secret penchant pour le mahométisme. Le baron, offensé de voir que l'on répandoit contre lui une calomnie aussi injurieuse, résolut de se justifier sitôt qu'il en trouveroit l'occasion, et d'exterminer les hérétiques pour prouver sa foi. Les Vaudois furent les premieres victimes de sa fureur, et il exerça contre eux des cruautés qui font frémir la nature.

Les Vaudois étoient une secte que Pierre Valdo, marchand de Lyon, forma en 1260, et à la-

quelle il donna son nom. Un jour que les plus riches marchands de Lyon s'étoient assemblés, un d'entr'eux mourut subitement. Valdo, qui étoit dans l'assemblée, fut si frappé de cette mort subite, qu'il résolut, dès ce moment, de se livrer tout entier à Dieu. L'évangile devint son unique lecture. Sa piété augmentoit de jour en jour: il résolut enfin d'imiter les apôtres et de vivre dans la pauvreté comme eux. Il vendit tout son bien, le distribua aux pauvres, se fit pauvre lui-même et prit des sandales. Plusieurs citoyens de Lyon se joignirent à lui et prirent des sandales, d'où ils furent nommés *Insabbates*: on leur donna aussi le nom *de pauvres de Lyon*. Les Vau-

dois voulurent, à l'exemple des apôtres, être prédicateurs. Innocent III, voulant opposer à cette nouvelle secte de véritables pauvres par état, et des prédicateurs qui eussent une mission, approuva, en 1215, au concile de Latran, l'ordre des freres mineurs, ou cordeliers, et l'ordre des freres prêcheurs, ou Dominicain. Ces deux ordres rivaux troublerent le monde dans ce siecle d'ignorance, par des disputes ridicules. Les Vaudois, pour éviter la persécution, s'étoient retirés dans des lieux déserts, entre les montagnes de la Savoie, du Piémont, du Dauphiné et de la Provence. Ayant défriché ces pays arides, ils y vivoient tranquillement du fruit de

leurs travaux ; suivoient tous la même doctrine qu'ils se transmettoient d'âge en âge, sans chercher à l'étendre au-delà de leurs habitations. Cette doctrine étoit une espece de donatisme qui faisoit dépendre l'effet des sacremens de la vertu des ministres. Un mauvais prêtre ne pouvoit ni absoudre ni consacrer ; il n'étoit pas même un prêtre, et tout laïc vertueux étoit prêtre essentiellement; mais, selon eux, pour être vertueux, il falloit être pauvre, et tout prêtre qui conservoit quelque propriété, étoit déchu du sacerdoce. Ainsi les Vaudois aimoient mieux se faire absoudre par leurs (1) *Barbes* que

(1) C'étoit le nom qu'ils donnoient à leurs ministres laïcs.

par les ministres ecclésiastiques. Ils avoient encore une autre erreur. Ils croyoient qu'il n'étoit pas permis de punir de mort les criminels. Ils ne fondoient cette idée sur aucun raisonnement, soit philosophique, soit politique ; ils l'appuyoient seulement sur ces passages de l'évangile, où Dieu dit : *Je ne veux point la mort du pécheur.* Il falloit donc, selon eux, le laisser vivre. *La vengeance m'appartient* ; il falloit donc la lui réserver. *Laissez croître l'ivraie jusqu'à la moisson.* On ne devoit donc pas prévenir cette moisson. On connoît peu leurs autres erreurs. Jamais leur schisme ne fut formel : pour éviter la persécution, ils re-

cevoient les sacremens de la main des prêtres, parce que, selon leur maniere de penser, comme on vient de le voir, ces sacremens n'étoient pas des sacremens. D'ailleurs, leurs ministres avoient soin de leur faire demander pardon à Dieu de cette foiblesse. Leur vie laborieuse, leur simplicité et leur tranquillité les mirent, pendant plusieurs siecles, à l'abri de la persécution: mais, vers l'an 1536, ils adopterent la doctrine de Calvin, et ils devinrent plus empressés à s'assembler et à s'étendre. On commença à faire attention à eux, et, au lieu de chercher à les attirer par la douceur, par la persuasion, on employa la persécution. Le parlement d'Aix rendit

un arrêt le 18 novembre 1540, par lequel il en condamna dix-huit au feu, bannit leurs femmes, leurs enfans, leurs domestiques, confisqua leurs biens, et ordonna qu'on détruisît le bourg de Mérindol, leur principale retraite. Sadolet, évêque de Carpentras, et le sage du Bellai-Langei, qui commandoit en Piémont, écouterent la raison et la pitié, et arrêterent pendant cinq ans l'exécution de l'arrêt du parlement d'Aix : mais Langei mourut ; Sadolet fut obligé d'aller à Rome. Ainsi les Vaudois perdirent leurs protecteurs, et le fanatisme se hâta de s'armer contr'eux : sa fureur s'étoit irritée dans l'attente. Jean Meynier, baron d'Opede, premier président

du parlement d'Aix, et Guerin, avocat-général du même parlement, se réunirent aux évêques provençaux. On représenta aux yeux du roi, les Vaudois comme des rébelles qui avoient formé des liaisons avec les Suisses et les princes protestans d'Allemagne : on leur fit même un crime des sollicitations que ces puissances firent en leur faveur. On assuroit qu'il y en avoit déja plus de seize mille sous les armes ; qu'ils attendoient des secours étrangers et qu'ils vouloient surprendre Marseille : enfin on effraya le roi, et l'on obtint la proscription des Vaudois. Le baron de la Garde eut ordre de conduire son détachement en Provence, et d'obéir au président d'Opede, qui

commandoit les troupes de la province pendant l'absence du comte de Grignan, qui aimoit mieux servir en Allemagne, que d'égorger ses concitoyens en Provence. Le parlement renouvela son arrêt de 1540, et ajouta que tous les hérétiques seroient exterminés. On nomma des commissaises qui furent François *de la Font*, président, ce *Guerin* dont nous avons parlé, *Honoré de Tribultis* et *Bernard Bodet*.

La fureur du président d'Opede contre les Vaudois étoit excitée par le ressentiment. Il possédoit des terres dans leur voisinage, et avoit cherché à étendre ses possessions; mais ils s'y étoient opposés. Ce barbare se chargea avec

joie de cette horrible exécution ; et couvroit sa vengeance particuliere de l'apparence du zele pour la religion. Il ne lui fut pas difficile d'inspirer au baron de la Garde sa haine contre les Vaudois, et de l'engager à entrer chez eux le fer et le feu à la main. Il lui présenta l'intérêt de la religion et la volonté formelle du roi. Cet officier, peu accoutumé à réfléchir, ne sentit pas combien les fureurs du fanatisme sont contraires au zele tranquille et modéré de la morale chrétienne : il ne sut pas distinguer des ordres obtenus par la séduction et la mauvaise foi d'avec ceux qui sont dictés par la prudence. Le président et le baron se mettent à la tête de chacun un

détachement. L'un va saccager des bourgs ; l'autre marche le long de la Durance, entre Aix et Apt, brûle tous les villages qu'il rencontre. Les femmes, les enfans, les malades sont massacrés. Envain l'humanité parle pour ces malheureux ; d'Opede, Guerin et la Garde n'ont point d'oreilles pour l'entendre : le carnage excite le carnage. Plusieurs catholiques furent confondus avec les hérétiques et égorgés avec eux.

D'Opede et la Garde réunirent leurs troupes ; marcherent à Merindol. Les cris de ceux qu'on avoit massacrés avant d'y arriver, les flammes qui venoient de réduire en cendre les bourgs et les villages, avoient averti les habitans de

cette ville du malheur qui les menaçoit : ils s'étoient tous enfuis : on trouva les maisons désertes et on les brûla. On alla fouiller dans les souterreins ; on y trouva une multitude de femmes, d'enfans et de vieillards ; tous furent égorgés.

On parcourut le Comtat, une partie de la Provence, et on y commit des horreurs qui font frémir la nature ! la plume se refuse à les décrire. L'histoire de ce siécle, où les hommes commençoient à sortir des ténébres de l'ignorance, présente des crimes inconnus aux Barbares qui invahirent l'Europe. Croira-t-on que François I approuva, par des lettres-patentes, la conduite de d'Opede, de Guerin et du baron de

de la Garde ? Elles sont du 18 août 1545.

Le baron de la Garde n'auroit, sans doute, pas servi avec tant de zele, la fureur de ces deux magistrats, s'il avoit encore eu son protecteur et son ami Langei ; il l'auroit averti qu'un officier ne doit tirer son épée que contre les ennemis de l'état : il n'auroit enfin empêché de faire à sa mémoire une tache eternelle.

Bientôt la Garde quitte cette scène d'horreur pour aller déployer ses talens et son courage contre les Anglois. Henri VIII avoit déclaré la guerre à François I, maître de Boulogne ; il vouloit soumettre les provinces que ses ancêtres avoient autrefois possédées en

France, et méditoit une invasion dans ce royaume. Pour l'arrêter dans ses projets, d'Annebaut, amiral de France, eut ordre d'équiper une flotte, et de faire une descente en Angleterre. Cet amiral avoit plusieurs fois donné des preuves de sa valeur dans les guerres de terre ; mais il n'avoit aucune expérience dans celle de mer. Assez modeste pour se défier de ses talens, il pria la cour de lui envoyer le baron de la Garde avec un détachement de galeres. Le baron se rendit au Havre-de-Grace, où les galeres l'avoient devancé. L'amiral d'Annebaut, connoissant ses talens et son courage, le laissa maître des opérations ; la flotte mit aussitôt à la voile. Elle étoit composée

de deux cents cinquante vaisseaux (1) ronds, de vingt galeres et de quelques flutes. Le baron avança avec quatre galeres, pour examiner les forces des Anglois, leur position, et les engager au combat. Il compta soixante gros navires ennemis ; à l'instant, quatorze s'avancerent sur lui pour l'envelopper. N'ayant autre ressource qu'une prompte retraite, il fit usage de ses voiles et de ses rames : mais la flotte des Anglois étoit composée de ramberges, ou navires longs et étroits qui alloient à la voile et à la rame ; fendoient mieux les flots que les galeres, et les surpassoient

(1) C'étoient des especes de caravelles qui avoient quatre mâts et quatre voiles d'altimon. On en faisoit usage autrefois. On ne s'en sert plus à présent.

en vîtesse. Le baron de la Garde fut bientôt enveloppé par les quatorze vaisseaux ennemis. D'Annebaut envoya promptement le reste des galeres françoises à son secours, et y alla lui-même avec les autres vaisseaux de la flotte. Alors les Anglois, inégaux en forces, prirent le parti de la retraite, lâcherent leurs bordées, en s'approchant de leurs côtes. Ils espéroient que les François, cédant à leur impétuosité naturelle, se précipiteroient sur les écueils qui bordoient leurs rivages.

Le baron de la Garde pénétra leur dessein : il arrêta la poursuite et fit ses dispositions pour recommencer le combat le lendemain ; mais les Anglois n'oserent avancer

en pleine mer, et resterent sous leurs forts. Le baron, impatient de combattre, fit avancer plusieurs vaisseaux légers qui lui indiquerent la route : il fondit sur les Anglois avec tant d'impétuosité, qu'au premier choc il coula à fond la *Marie-Rose* qui étoit le plus gros vaisseau de leur flotte. De six cents hommes qu'elle portoit il ne s'en sauva que vingt-cinq. Il attaqua ensuite le vaisseau amiral, et lui auroit fait essuyer le même sort, s'il n'eût été promptement secouru.

Les Anglois effrayés, se retirerent dans leurs ports. Les deux généraux françois, voulant les attirer au combat, résolurent de faire une descente dans l'île de *Wigt*. Elle est située sur la côte méri-

dionale de l'Angleterre, au sud-ouest de Porsmouth. Elle a environ soixante milles de tour. On y compte trente-six paroisses et trois bourgs à marché. Elle est très-fertile et très-agréable. Il y a de beaux et bons pâturages où l'on entretient beaucoup de bétail, et principalement des brebis, dont la laine est très-bonne. Les François y firent une descente par quatre endroits, espérant que les Anglois s'approcheroient de cette île pour la défendre, et qu'on pourroit alors les forcer de combattre : mais ils ne firent aucun mouvement pour la secourir. Les François enleverent le bétail, les effets les plus precieux des habitans; mirent le feu aux bourgs et aux villages. D'An-

nebaut et le baron de la Garde ne se trouvant pas assez de forces pour pénétrer dans l'intérieur de l'Angleterre, ordonnèrent le rembarquement et mirent à la voile. Etant près des côtes de France, ils furent surpris par une tempête qui les rejeta sur les côtes d'Angleterre. Ils y rencontrerent les ennemis, et les deux flottes se canonnerent jusqu'à la nuit. Le calme étant revenu, les François en profiterent pour regagner leurs côtes, et rentrerent au Havre-de-Grace.

L'amiral d'Annebaut et les autres officiers françois firent l'éloge du baron de la Garde, et assurerent que c'étoit à ses manœuvres savantes et à son grand courage qu'on devoit les avantages qu'on

avoit remportés sur les ennemis. L'expérience et les réflexions lui apprirent que la guerre de mer avoit besoin de l'art : il les trouva dans son propre genie. Avant lui, la confusion régnoit dans les armées navales : les deux partis ennemis s'approchoient sans ordre et alloient à l'abordage.

Dans l'action dont on vient de parler, le baron de la Garde divisa la flotte françoise en trois escadres. Il confia le commandement de la premiere à deux officiers d'une valeur connue ; se chargea de l'autre ; mit l'amiral au centre avec trente vaisseaux. Il détache quatre galeres ; avance sur les ennemis, attaque et coule à fond leur plus gros vaisseau ; le

reste de la flotte françoise va à son secours, dans l'ordre qu'il a indiqué ; l'artillerie est servie avec la plus grande précision : les ennemis effrayés prennent la fuite en désordre. Ce fut cet homme extraordinaire qui donna les premieres leçons pour la guerre de mer. Ceux qui ont paru après lui, n'ont fait qu'élargir une route qu'il avoit frayée.

Les lauriers que le baron de la Garde acquit dans cette expédition, ne le mirent point à l'abri de la juste punition que méritoient les cruautés qu'il avoit exercées contre les Vaudois. Les princes étrangers, les grands du royaume représenterent à François I que sa gloire et sa justice demandoient qu'il en fît punir les auteurs ; que les lais-

ser vivre dans une tranquillité ; c'étoit se rendre complice de leurs forfaits ; que le ciel vengeroit enfin le sang innocent si injustement répandu. Le roi étoit attaqué d'une maladie qui lui annonçoit une mort prochaine : la crainte et les remords l'agiterent : il chargea (1) son fils Henri II d'examiner cette affaire. N'auroit-il pas dû l'examiner lui-même, avant de souffrir qu'on l'entreprît ? Après la mort de François I, le parlement de Paris fut chargé, par une commission particuliere, de l'instruire. Le président d'Opede fut obligé de comparoître. Il plaida lui-même sa cause, parla en fanatique, comme il avoit agi, prit pour texte, ce verset du pseaume :

(1) Thuan. hist. l. 6.

Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. Il dit qu'il avoit fait égorger les Vaudois parce que Dieu avoit ordonné à Saül d'exterminer tous les Amalécites. Il s'apperçut, sans doute, que ses raisons n'étoient pas suffisantes pour se dérober à la punition qui l'attendoit : il passa dans le pays étranger, où il mourut de la pierre, onze ans après ; ce fut en 1558. On assura qu'un chirurgien calviniste lui avoit causé une mort très-douloureuse, en le sondant avec une sonde empoisonnée. L'avocat général Guerin fut condamné à être pendu : on le traita avec cette sévérité, parce qu'outre le massacre des Vaudois, dont il étoit complice, il fut convaincu d'avoir fait des fausseté et

exercé des concussions. Le baron de la Garde fut jugé moins sévérement, parce qu'il n'avoit agi qu'à l'instigation de ces deux magistrats, et qu'il n'étoit pas, comme eux, dans le cas de connoître les loix. Il fut destitué de sa place de général des galeres, et condamné à une prison perpétuelle.

La guerre s'étant allumée entre Henri II roi de France, et l'empereur Charles-Qnint, Paul de Termes, qui fut depuis marechal de France, et qui commandoit une armée en Toscane, se souvint du baron de la Garde et des exploits qu'il lui avoit vu faire. Il sentit combien un officier aussi brave et aussi habile pouvoit lui être utile; il le demanda au roi. Henri fit

encore

encore examiner l'affaire du baron dans son conseil privé, qui le déclara innocent, par un arrêt du 13 février 1551. Le roi lui rendit la liberté et l'envoya en Toscane. De Termes l'employa dans plusieurs expéditions, dont le baron se tira toujours avec honneur. Dans les attaques des places, il dirigeoit les ingénieurs, qui, connoissant la supériorité de ses talens, se faisoient un devoir de suivre ses leçons. Dans les combats, les soldats s'empressoient de marcher sous les ordres d'un chef qui avoit été leur égal, et qui, par son exemple, excitoit leur courage, et, par son habileté, assuroit leur confiance. Enfin; quoiqu'il n'eût aucun

titre dans l'armée, il en dirigeoit tous les mouvemens.

Il ne fut cependant pas rétabli dans sa place de général des galeres de France : elle avoit été donnée à René de Loraine, frere cadet du duc de Guise, et grand-prieur de France, qui avoit été général des galeres de Malthe, et donné des preuves de ses talens pour la [illegible] les guerres que cet [illegible] tenir contre

[illegible] it de plus
[illegible] du baron
[illegible] de le lais-
[illegible] s les car-
[illegible] e Tournon
[illegible] lui donnât le
[illegible] galeres qui de-

voient les conduire à Rome, disant qu'ils ne connoissoient point de meilleur guide. Le roi lui envoya ordre de se rendre à Marseille, de faire équiper six galeres. Il exécuta les ordres du roi avec cette promptitude qu'il mettoit dans toutes ses opérations. Sitôt que les deux cardinaux furent arrivés à Marseille il leva l'ancre, et arriva si promptement à Rome, que ceux qu'il conduisoit en furent étonnés.

(1) Lorsque le baron eut rempli sa mission, il parcourut toutes les côtes d'Italie pour voir s'il ne rencontreroit point quelques vaisseaux ennemis. Etant à la hauteur de Civita-Vecchia, port de mer

(1) Thuan. ibid. Brantôme, t. 2, p. 379 et suiv.

d'Italie, dans l'état de l'église, il fut surpris par une violente tempête qui dispersa ses galeres, et jeta celle qu'il montoit avec une autre sur la plage de San-Fiorenzo dans l'île de Corse. Il apperçut vingt-quatre grands vaisseaux espagnols qui avoient aussi été battus par la tempête, et qui s'étoient retirés sur la même côte, à peu de distance de San-Fiorenzo. Ils transportoient à Gênes des soldats espagnols, des munitions, et quantité de marchandises. Le baron de la Garde accoutumé à combattre, sitôt qu'il en trouvoit l'occasion, desiroit de les attaquer; mais ses forces étoient trop inégales pour qu'il pût espérer la victoire: il n'avoit que deux galeres; les

quatre autres avoient été séparées de lui, comme nous l'avons dit. Voyant que le courage ne suffisoit pas dans cette conjoncture, il résolut d'employer la ruse, arbora promptement le pavillon de l'empereur, envoya un brigantin dire aux Espagnols que la princesse Anne, femme de Ferdinand, roi de Hongrie, frere de Charles-Quint, étoit sur son bord; qu'il la transportoit en Espagne où elle seroit en sûreté pendant la guerre que l'empereur et son mari soutenoient contre la France et les Turcs; qu'il étoit de leur devoir de la saluer de toute leur artillerie. Les Espagnols donnerent dans le piége que le baron leur tendoit: ils se hâterent de mettre le feu à tous leurs canons.

Aussi-tôt le baron remit le pavillon françois ; les attaqua si promptement, qu'ils n'eurent pas le tems de recharger leurs canons. Il coula à fond deux de leurs plus gros vaisseaux, en enleva quinze qui étoient richement chargés. Le reste de la florte se sauva à force de voiles et de rames. Il mit à la chaîne les soldats et les matelots qui se trouverent dans les vaisseaux qu'il avoit pris. La philosophie n'étoit pas encore arrivée au degré où elle est : on approuva, on admira même à la cour la ruse du baron, et on rit de l'imprudente crédulité des Espagnols : aujourd'hui on riroit d'une pareille simplicité ; mais on blâmeroit la supercherie du baron de la Garde.

Henri II, voyant que les Génois étoient entiérement dévoués aux intérêts de l'empereur, résolut de leur enlever l'île de Corse. Cette conquête lui parut d'autant plus facile, que le célebre Sanpietro de Bastelica lui assura que les habitans de cette île desiroient de trouver une occasion favorable pour se soustraire à la domination des Génois. Sanpietro étoit un de ces hommes extraordinaires qui semblent faits pour des entreprises hardies et de grands événemens, enfin pour changer la destinée des états. Il avoit un caractere entreprenant, une hardiesse qui alloit jusqu'à l'intrépidité. Il étoit familiarisé avec les périls, et les obstacles irritoient son opiniâtreté.

A un génie plein de ressources, il joignoit cette éloquence forte qui entraîne les esprits. Né en Corse, de parens pauvres et d'un état vil, il avoit été élevé en Italie chez les Médicis, étoit passé en France, où il avoit fait admirer son courage par plusieurs exploits singuliers. En 1542 il accompagna, au siége de Perpignan, le Dauphin, fils de François I, y donna des preuves si éclatantes de sa valeur, que le prince tira une chaîne d'or qu'il avoit au cou, en décora Sanpietro, et lui permit de porter la fleur de lys dans ses armes.

Il retourna en Corse, où il épousa Vannina d'Ornanno, qui tiroit son origine des anciens souverains du pays. Sanpietro, sans naissance,

avoit acquis, par sa valeur, un si grand nom, qu'il parut digne de s'allier à cette illustre maison.

Il écrivit au roi de France, lui promit d'employer tout le crédit qu'il avoit sur les Corses pour les engager à se déclarer pour lui. Outre l'envie que le monarque François avoit de se venger des Génois il sentoit que la possession de la Corse lui faciliteroit le moyen de faire passer ses troupes de Marseille en Toscane. Il chargea de Termes de cette expédition. Cet officier, qui, comme nous l'avons dit, connoissoit les talens du baron de la Garde, représenta au roi qu'il n'y avoit personne qui fût plus en état de commander la flotte que lui, et conseilla à sa

majesté de le rétablir dans la dignité de général des galeres, afin qu'il eût un pouvoir plus étendu, et que les Turcs, qui étoient sur ces partages avec une flotte considérable, eussent plus de considération pour lui. Le roi goûta ce conseil ; mais la place de général des galeres étoit occupée, comme on l'a vu, par René de Lorraine, grand-prieur de France, et l'on n'avoit pas de raison plausible pour l'en destituer : mais ce prince eut la générosité de s'en démettre en faveur du baron. Le roi lui manda lui-même qu'il l'avoit rétabli dans son ancienne dignité, et lui donna ordre de rassembler toutes les galeres à Marseille, pour passer en Corse les troupes que

de Termes devoit y commander. Le baron exécuta les ordres du roi avec sa promptitude ordinaire : les galeres furent bientôt assemblées et équipées. De Termes n'ayant pas fait ses préparatifs aussi promptement, le baron de la Garde alla, avec trente-six galeres, joindre Dragut, qui avoit succédé à Barberousse dans la place d'amiral des Turcs, et qui étoit dans le golfe de Lepante avec soixante galeres. Dragut, qui avoit longtems servi sous Barberousse, connoissoit le baron de la Garde. Il lui marqua beaucoup d'amitié ; lui promit de se joindre à lui et d'aider aux François à conquérir l'île de Corse. Leurs flottes combinées partirent au commencement

de juin 1553 ; aborderent ensemble sur les côtes de la Calabre. Les Turcs y firent une descente, ravagerent une très-grande étendue de pays et se rembarquerent. Les deux flottes laisserent derriere elles le Fare de Messine ; cotoyerent la Sicile, et jeterent l'ancre à la vue du cap Passaro ; mirent des troupes à terre, où elles firent encore beaucoup de ravages. Dragut resta avec sa flotte sur les côtes d'Italie, et le baron de la Garde retourna à Marseille, où de Termes s'embarqua avec plusieurs officiers de marque, quelques Corses, du nombre desquels étoit Sanpietro, et un nombre assez considérable de soldats. Lorsque la flotte françoise fut arrivée sur les côtes

côtes d'Italie, celle de Dragut la joignit. Elles abordèrent à l'île d'Elbe; mirent une partie de leur monde à terre, dans le dessein de la ravager: mais Côme de Médicis s'étoit douté du projet que les François et les Turcs avoient formé d'envahir les îles de Corse et d'Elbe: il avoit fait fortifier Porto-Ferraio, qui est la principale place de l'île d'Elbe. Il avoit en outre mis une forte garnison dans Piombino, ville de Toscane, qui n'est séparée de l'île d'Elbe que par un canal de dix milles. Les Turcs et les François ravagerent plusieurs bourgs et villages; se rembarquerent, sans attaquer les places fortifiées, et allerent mouiller l'ancre devant l'île de Corse,

Le 25 août 1553, de Termes détacha le duc de Somma et Sanpietro avec quelques galeres, leur donna ordre d'investir Bastia. Ils arriverent devant la place le lendemain à trois heures du matin; mirent leur monde à terre; sommerent le gouverneur de leur livrer la ville. Sanpietro, voyant qu'il persistoit à vouloir la défendre, dit aux habitans que l'intention du roi de France étoit de les tirer de la servitude dans laquelle les Génois les tenoient, et de les rendre heureux. Ils l'écouterent, le crurent; ouvrirent leurs portes, et le gouverneur fut obligé de chercher son salut dans la fuite. De Termes arriva le jour suivant avec le gros de l'armée et rencontra

dans sa route un nombre considérables de Corses qui, à la persuasion de Sanpietro, venoient se ranger sous ses drapeaux. De Termes fit aussi-tôt attaquer les places où les Génois avoient mis garnison. S. Florent, Corté, Portorecchio, Ajaccio furent bientôt enlevées. De Termes envoya le duc de Somma et Aurele Frégose porter à Henri II la nouvelle de ces heureux succès.

(1) Dragut assiégea Bonifacio: mais cette ville étoit si bien fortifiée qu'elle résista à tous ces efforts pendant long-tems : il perdit six cents hommes à ce siége, et ne l'auroit peut-être pas prise,

(1) Thuan. ubi suprà.

si Nas, capitaine provençal, ne se fût approché des murailles, et n'eût représenté aux habitans que si les Turcs prenoient la ville d'assaut, ils mettroient tout à feu et à sang : enfin, il les effraya au point qu'ils livrerent la ville à condition qu'ils auroient tous la vie sauve ; qu'aucune maison ne seroit pillée, et que la garnison sortiroit avec armes et bagages. Les Turcs furent très-mécontens qu'on leur accordât cette capitulation, parce qu'elle les privoit d'un pillage qu'ils regardoient comme assuré : mais un accident imprévu les mit dans le cas de se dédommager. Pendant que la garnison sortoit, un janissaire apperçut, entre les mains d'un des sol-

dats qui la composoient, une arquebuse très-bien travaillée : il voulut la lui prendre. Le soldat, indigné de cette violence, tourna l'arquebuse contre le janissaire et le tua. Plusieurs autres janissaires accoururent au bruit que cette action excita, et furent tués aussi. Alors tous les janissaires mirent le sabre à la main, s'élancerent sur les soldats de la garnison et en tuerent une très-grande partie. Le baron de la Garde et Nas penserent périr dans cette occasion : ils se jeterent au milieu des janissaires pour appaiser le tumulte, et Dragut eut beaucoup de peine à les tirer des mains de ces furieux.

Dragut avoit conservé le caractere d'un corsaire ; il étoit plus

excité par le desir du pillage que par celui de la gloire. Voyant qu'on mettoit un frein à sa cupidité, il dit au baron de la Garde qu'il n'étoit pas venu avec une flotte nombreuse pour faire des capitulations ; que c'étoit par le pillage qu'il avoit coutume de payer ses soldats, et qu'il ne pouvoit rester davantage puisqu'on l'en privoit. Il fit rembarquer ses troupes et mit à la voile, abandonnant ainsi les François dans le tems qu'ils avoient le plus grand besoin de son secours.

Le baron de la Garde sentit combien cette défection étoit contraire aux intérêts de la France ; mais il ne perdit pas courage : il fit embarquer une partie des trou-

pes françoises; alla mettre le siége devant Calvi. Cette ville est située sur une langue de terre qui avance dans la mer en forme de cap. Son château est flanqué de cinq bastions. Son fauxbourg, qui est au-dessous du château, n'est composé que d'environ quatre-vingt maisons qui sont défendues par une muraille à creneaux. Le baron bloqua le port avec ses galeres, fit descendre à terre une partie de ses gens, se rendit maître du fauxbourg. Les Génois, étonnés des succès rapides des François et désolés de la perte de l'île de Corse, résolurent de faire tous leurs efforts pour la reprendre. Ils assemblerent quatorze cents hommes de troupes, en donnerent le com-

mandement à Christophe Pallavicini qui attaqua si à propos les François, qu'il s'empara de leurs lignes et ravitailla Calvi. Cet avantage, presqu'inespéré, releva le courage des Génois : ils demanderent du secours à l'empereur ; équiperent une flotte considérable ; en donnerent le commandement au célebre André Doria, qui avoit alors quatre-vingt-cinq ans et qu'on regarda encore comme la seule ressource de la nation. Il oublia le nombre de ses années, et comme, si le desir de servir ses concitoyens avant de terminer sa longue et glorieuse carriere, lui eût rendu toute sa vigueur, il présida lui-même aux préparatifs de l'armement. Pendant qu'on y travail-

loit, il fit partir Augustin Spinola avec vingt-six galeres et trois mille hommes de débarquement. Lorsque Spinola parut devant Calvi, le baron de la Garde et de Termes, qui voyoient leurs troupes considérablement diminuées, et qui manquoient de munitions, leverent le siége et allerent se retrancher dans les montagnes de Sanpietro d'Accia.

(1) Doria, instruit de la retraite des François, se hâta de partir avec le reste de la flotte, aborda vers la fin de novembre 1553, du côté de San-Fiorenzo, qu'il savoit être médiocrement pourvu d'hommes et de vivres, et

(1) Thuan. ubi suprà.

résolut de l'assiéger par mer et par terre : mais avant de commencer ce siége, il voulut s'emparer de Bastia, afin de mettre ses derrieres en sûreté, et y envoya cinq compagnies de troupes espagnoles et italiennes. La garnison n'étoit composée que de cinquante François qui se défendirent avec un courage héroïque et ne se rendirent qu'à l'approche du canon. Lorsqu'ils sortirent de la place, les Espagnols furent étonnés de voir qu'un si petit nombre d'hommes eût osé les braver : bientôt la honte qu'ils eurent d'avoir été obligés de leur accorder une capitulation honorable, se changea en fureur : ils vouloient les massacrer ; mais les Italiens leur firent

sentir combien cette conduite seroit odieuse, et les arrêterent.

Après cette expédition, Doria réunit toutes ses forces contre San-Fiorenzo : mais le brave Jourdain des Ursins, qui commandoit dans la place, le fatiguoit par de fréquentes sorties; de Termes le harceloit par des détachemens continuels qu'il envoyoit contre lui. Les paysans portoient, pendant la nuit, des vivres dans la ville, à la faveur d'un marais qui est aux environs. Doria, malgré son grand âge, surmontoit les fatigues : il sut pourvoir à tout. Des embuscades placées de distance en distance arrêterent les détachemens de de Termes; des tranchées faites devant la ville

empêcherent les sorties : un ouvrage élevé au milieu du marais, ôta aux paysans la facilité de porter des vivres à la garnison. Le baron de la Garde, voyant que l'armée françoise étoit trop affoiblie pour livrer bataille et qu'elle étoit en même-tems dépourvue de toutes sortes de munitions, s'embarqua promptement pour aller chercher des secours à Marseille. Il rassembla vingt galeres, y mit six mille soldats qui se faisoient honneur d'aller servir sous lui ; prit des munitions de toutes especes et en très-grande quantité ; mais, lorsqu'il étoit près d'aborder à l'île de Corse, une tempête qui survint tout-à-coup, dispersa sa flotte. Pendant qu'il étoit occupé

cupé à la rassembler, Doria pressoit le siége de San-Fiorenzo. Jourdain des Ursins, voyant qu'il ne recevoit aucuns secours, et que la misere faisoit périr tous les soldats de la garnison, résolut enfin de capituler. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, à condition que ni lui ni la garnison ne porteroient de six mois les armes contre l'empereur, contre les Génois, enfin contre la république de Florence, qui avoit secouru les Génois dans cette circonstance ce que peut le courage joint au désespoir. Doria n'avoit pas voulu le comprendre dans la capitulation, non plus que plusieurs autres bannis de Gênes. Il sort de San-Fiorenzo,

avec quelques compagnons de son sort, force les lignes de circonvallations; perce les bandes espagnoles, renverse ceux qui veulent s'opposer à son passage, s'échappe des mains des ennemis, et va joindre l'armée françoise. Ceux des bannis, qui n'eurent pas le courage de l'imiter, furent condamnés aux galeres. Doria attaqua ensuite et prit plusieurs autres places. De Termes et le baron de la Garde cherchoient envain les moyens de l'arrêter dans sa course; mais ils ne recevoient aucuns secours de France, et les Corses passoient en foule du côté des ennemis. Le baron de la Garde, toujours actif, toujours entreprenant, se rendit encore à Constan-

tinople et engagea Soliman II, qui avoit conçu pour lui beaucoup d'amitié, à renvoyer Dragut, avec la flotte ottomane, sur les côtes d'Italie. Aussi-tôt qu'elle y fut arrivée, l'empereur rappela Doria avec la sienne pour la combattre.

Cette diversion rétablit les affaires des François dans la Corse. De Termes et le baron de la Garde, qui étoit déja de retour, reprirent plusieurs places. Les Corses, qui les avoient abandonnés, revinrent, avec empressement, les rejoindre. On leur envoya mille hommes de troupes, des munitions, et on leur promit des secours plus considérables, pour les engager à soumettre la Corse. Ils allerent assiéger Calvi :

pendant que de Termes l'attaquoit par terre, le baron de la Garde l'attaqua par mer : mais Doria arriva avec quarante-quatre vaisseaux et six mille hommes de troupes. Il leur fit lever le siége. Ce fut alors que de Termes reçut ordre de passer en Piémont pour commander l'armée françoise qui y étoit.

En quittant la Corse, il laissa à Jourdain des Ursins et au baron de la Garde le commandement des troupes qui restoient dans cette île. Le baron alla à Marseille, où il prit trois mille hommes qui l'attendoient pour s'embarquer. Dans sa route il rencontra Dragut, l'engagea à revenir en Corse avec lui. Dragut descendit à terre avec

trois mille Turcs, et une partie de son artillerie. Jourdain des Ursins alla les joindre avec les troupes qui étoient sous son commandement. Ils dresserent onze pieces de canon vis-à-vis la porte de la ville, trois contre les murs de la citadelle ; établirent sur le rivage une batterie de six canons et de deux coulevrines. Ils ouvrirent la tranchée le 10 d'août 1555. Les François monterent à l'assaut et furent repoussés trois fois. Les assiégés se défendirent avec intrépidité. On assure que les femmes se mêloient avec les hommes pour combattre ; qu'on les voyoit autour de la brêche rouler des pierres sur les assiégeans : plusieurs y périrent, sans que les autres s'effrayassent.

Cette entreprise manqua encore, parce que les Turcs, sur lesquels on comptoit beaucoup, refuserent de monter à l'assaut. Dragut fit même sonner tout-à-coup la ratraite et reporter ses canons à bord. Des Ursins et le baron de la Garde allerent le prier de rester encore; lui représenterent qu'une retraite si subite terniroit sa réputation et celle des Turcs. Dragut, élevé par Barberousse, accoutumé comme lui à essuyer les fatigues de la guerre et à braver les dangers, étoit très courageux et très-bon général : les François auroient reconquis la Corse s'il eût voulu les seconder : mais c'étoit un corsaire d'une avidité insatiable. Il vouloit qu'on

lui donnât, pour prix de ses services, des sommes considérables et qu'on lui accordât le pillage de la ville et la liberté d'emmener en captivité tous les habitans qu'il pourroit enlever. Le baron de la Garde et Jourdain des Ursins sentirent qu'ils se rendroient odieux à toute l'Europe, s'ils livroient les Chrétiens aux Infideles. Ils lui dirent que le roi de France les avoit envoyés pour conquérir la Corse, non pour la ravager; pour soumettre ses habitans, non pour les mettre dans les fers. Dragut leva l'ancre et retourna en Turquie.

Peu de tems après, le baron de la Garde reçut ordre de passer sur les côtes d'Italie pour protéger les

alliés de la France et favoriser les opérations des généraux : mais la perte de la bataille de Marciano força les François d'évacuer l'Italie. Le baron de la Garde prit sur ses galeres Montluc, Strozzi, plusieurs autres officiers de marque, et les débris de l'armée françoise. Un épais brouillard, qui s'éleva pendant la navigation, fut cause qu'il donna dans la flotte ennemie que commandoit Doria. Dans ce danger pressant, le baron de la Garde développa tous les talens qu'il avoit pour la marine : il rangea promptement son armée en ordre de bataille, lâcha toute son artillerie et sa mousqueterie sur la flotte ennemie. Ce feu terrible fit croire à Doria, comme le baron

l'avoit prévu, que les Turcs et les François avoient réuni leurs flottes pour l'attaquer : il se battit en retraite. Le baron, qui connoissoit l'infériorité de ses forces, se retira et ramena sa flotte à Marseille, sans avoir perdu un seul vaisseau. Ainsi, ce grand homme, par sa présence d'esprit et son courage, sauva la France, qui étoit menacée d'une ruine totale.

Ayant appris que la flotte des Turcs étoit revenue sur les côtes d'Italie ; qu'elle avoit saccagé Reggio et Salerne, il proposa à la cour d'aller la joindre avec ses galères, et d'assiéger Nice par mer pendant que le maréchal de Brissac l'assiégeroit par terre ; mais la France étoit trop épuisée pour qu'elle

pût faire de nouveaux efforts.

La paix qui fut conclue peu de tems après entre les puissances belligerantes, rendit les talens du baron de la Garde inutiles : il tomba dans l'oubli : on le destitua même de la place de général des galeres, pour la donner au marquis d'Elbœuf, frere puîné de René de Lorraine, qui en avoit été revêtu lorsqu'on l'ôta pour la premiere fois au baron de la Garde, et avoit eu la générosité de s'en démettre en sa faveur. (1) Tout le monde fut indigné de voir un grand seigneur, qui possédoit des richesses immenses, et occupoit des places importantes, dépouiller

(1) Brantôme, tome II, article du baron de la Garde.

un respectable vieillard qui avoit toujours bien servi l'Etat, et qui étoit à la fin de sa carriere. Le public, qui est un juge éclairé du mérite, disoit : « Si la guerre vient à se rallumer, pourra-t-on confier le commandement des galeres au marquis d'Elbœuf qui n'a jamais pratiqué la mer ? Il faudra la rendre au baron de la Garde : pourquoi l'en dépouille-t-on à présent ? » Autant ce langage est consolant pour ceux qui sont disgraciés, autant il est humiliant pour ceux qui sont décorés de leurs dépouilles.

Le baron de la Garde avoit l'ame assez élevée pour braver les revers de la fortune. En lui ôtant les dignités, on ne lui avoit pas

ôté la gloire de les avoir méritées; et la considération, dont il jouissoit dans le public, reprochoit à la cour son injustice à l'égard de ce grand homme. Comme tous ceux qui sont véritablement braves, il étoit doux et honnête dans la société; mais fort délicat sur le point d'honneur. Il en donna une preuve à un jeune courtisan qui eut l'imprudence de lui parler avec mépris de sa naissance. Quoique le baron de la Garde fût fort avancé en âge, il appela le jeune homme en duel. Celui-ci qui n'étoit pas aussi brave qu'insolent; lui dit qu'il ne lui étoit pas permis de se battre avec un homme qui étoit décoré du cordon de l'ordre de Saint-

Michel

Michel. (1) Le baron lui dit : « Vous m'insultez, quoique j'en sois décoré, et vous le respectez quand il faut vous battre ! Si c'est là le prétexte dont vous prétendez vous servir pour couvrir votre lâcheté, il est aisé de vous l'ôter. » A l'instant il tira son cordon, pria quelqu'un qui étoit auprès de lui, de le tenir pendant le combat, et mit aussi-tôt l'épée à la main. Plusieurs seigneurs qui étoient présens furent médiateurs : ils engagerent le jeune homme à faire des excuses au baron qui eut beaucoup de peine à s'en contenter. Brantôme, témoin du fait, dit que le

(1) C'étoit alors le premier ordre en France : celui du Saint-Esprit n'étoit pas encore institué.

baron fut applaudi de tous ceux qui étoient présens. Les duels n'étoient pas défendus alors.

Le marquis d'Elbœuf étant mort vers l'an 1566, on rétablit le baron de la Garde dans la place de général des galeres de France. Il fut cependant long-tems sans en exercer les fonctions, parce que les guerres civiles qui déchiroient alors la France, empêchoient qu'on ne songeât à entreprendre des expéditions sur mer : mais comme on lui connoissoit beaucoup de talens pour la guerre sur terre, on l'employa souvent contre les huguenots dont il étoit ennemi déclaré. Le duc d'Anjou, depuis roi de France, sous le nom de Henri III, commanda plusieurs fois les

armées, qu'on envoya contre ces rebelles. Il connoissoit la valeur et les talens du baron de la Garde; l'emmenoit toujours avec lui lorsqu'il entroit en campagne, et lui confioit les expéditions les plus importantes et les plus dangereuses. Quoique dans un âge fort avancé, il essuyoit les fatigues avec la même fermeté que s'il eût encore été dans sa premiere vigueur. Il faisoit les fonctions de capitaine et de soldat en même-tems : son exemple excitoit tous ceux qui l'environnoient. On assure qu'il ne contribua pas peu aux victoires que le duc d'Anjou remporta à Jarnac et à Moncontour.

L'amiral de Coligny, chef des huguenots, reparoissoit encore plus terrible et plus dangereux

apres ses défaites. Charles IX et la régente, sa mere, voyant les finances épuisées, et ne pouvant fournir aux frais d'un nouvel armement, résolurent, malgré leur haine extrême pour les huguenots, de traiter avec eux en 1570; de leur accorder le pardon de tout ce qui s'étoit passé, et de renouveler les édits en faveur de la liberté de conscience. Cet accommodement n'étoit que simulé : c'étoit un moyen que la cour préparoit pour détruire, sans danger, tous ses plus formidables ennemis. L'amiral et les autres chefs des huguenots, instruits par l'expérience, étoient toujours dans la défiance, et restoient éloignés de la cour. On employa tous les ar-

tifices possibles pour dissiper leurs craintes, et leur persuader qu'on agissoit avec sincérité : on observa scrupuleusement toutes les conditions du traité ; la tolérance fut établie et exactement maintenue : les catholiques qui voulurent s'y opposer furent sévérement punis ; on donna des emplois à la principale noblesse protestante ; on la combla de graces et d'honneurs. Le roi et son conseil déclarerent qu'ils étoient déterminés à laisser à chacun le libre exercice de sa religion.

Enfin, pour endormir les protestans dans une fatale sécurité, Charles feignit de vouloir faire une étroite alliance avec Elisabeth, reine d'Angleterre, qui les proté-

geoit : il alla jusqu'à lui proposer d'épouser le duc d'Anjou. On espéroit qu'un prince, à la fleur de son âge, d'une figure agréable, plairoit à une femme qui n'étoit pas insensible à ces avantages. Elisabeth feignit d'accepter la proposition qu'on lui fit sur ce mariage : on entra en négociation : les articles du contrat furent proposés : on applanit toutes les difficultés. On répandit dans le public la nouvelle de ce mariage ; on fit des préparatifs pour le départ du prince, et on ordonna au baron de la Garde d'équiper les galeres pour le transporter en-Angleterre.

(1) Le baron, comme tous ceux

(1) Brantôme, ubi suprà.

à qui le secret de la cour étoit inconnu, crut que ce mariage alloit se faire. Quoique d'une naissance basse et abjecte, il avoit l'ame élevée. Il crut que le frere du roi de France devoit présenter aux Anglois une magnificence qui les étonnât. La dépense qu'il fit pour orner les galeres, monta à plus de vingt mille écus, somme immense alors, et qui auroit épuisé les plus considérables fortunes. Les forçats de la Réale que le prince devoit monter, étoient tous vêtus de velours cramoisi. La poupe et la chambre de poupe étoient ornées d'une tapisserie de velours de la même couleur, brodée en or et en argent, avec cette devise: *Bien que je sois et que j'aie été*

agitée bien fort, jamais je n'ai tombé ni changé. Les lits, les couvertures, les siéges étoient de la même étoffe : les étendards, les banderolles étoient moitié velours, moitié damas, avec des franges d'or et d'argent. Les autres galeres, dont le nombre pouvoit monter à dix, étoient aussi très-bien ornées. Une jeune noblesse, superbement vêtue, briguoit l'honneur d'accompagner le prince et de monter sur la Réale. Le baron se repaissoit d'avance, du plaisir qu'il goûteroit en faisant passer cette magnifique flotte sur la Tamise au milieu de Londres ; mais ses espérances s'évanouirent, et ses dépenses furent inutiles, comme on le verra par la suite.

Ces préparatifs qui sembloient avoir un objet réel, et la conduite que la cour tenoit à l'égard des protestans, tromperent leurs chefs au point qu'ils tomberent dans le piége qu'on leur tendoit. Charles et la régente les voyant endormis dans la sécurité, résolurent de leur porter promptement le coup qu'ils leur préparoient. Charles offrit sa sœur Marguerite en mariage au prince de Navarre, depuis roi de France sous le nom de Henri IV. L'amiral et tous les chefs des protestans se rendirent à Paris pour assister à ces nôces. Le soir de la Saint-Barthélemi 1572, jour de la célébration du mariage entre le prince de Navarre et la sœur du roi, le signal fut donné pour le massacre

général des protestans ; et le roi lui-même dirigea ces assassinats. Tout ce qui étoit seulement soupçonné de pencher pour la nouvelle doctrine, fut massacré sans distinction de rang, de sexe et d'âge : Le sang ruisseloit à gros bouillons dans Paris. Environ cinq cents personnes de marque, et dix mille d'un rang inférieur périrent dans ce massacre. On expédia aussitôt des ordres dans toutes les provinces pour faire une exécution semblable contre les protestans. A Rouen, à Lyon et dans plusieurs autres villes le peuple poussa la fureur encore plus loin que celui de la capitale. On assure que le duc de Guise proposa d'envelopper dans le massacre le roi de Navarre

et le prince de Condé ; que Charles eut horreur de tremper ses mains dans le sang de ses parens ; mais il exigea qu'ils se convertissent à la foi catholique, ce qu'ils firent en apparence.

Charles crut donner un prétexte plausible à la barbarie qu'il venoit d'exercer contre ses propres sujets, en publiant qu'on avoit découvert une conjuration que les huguenots avoient formée contre lui ; qu'ils vouloient se rendre maîtres de sa personne. Quoiqu'il ne fût plus question d'un mariage qu'on n'avoit proposé que par politique, et auquel Elisabeth n'avoit feint de consentir aussi que par politique, on crut qu'il étoit important d'instruire la reine d'An-

gleterre de ce qui venoit de se passer en France, et de prévenir son courroux, dont on avoit beaucoup à craindre. On chargea Fenelon d'aller à Londres, de demander une audience à Elisabeth, de lui assurer que Charles ne s'étoit comporté avec les protestans comme il avoit fait, que pour éviter le danger qui le menaçoit; enfin, que ces rebelles avoient formé le projet de l'enlever, et de se rendre maîtres de sa personne. Le ministre, plein de probité, abhorroit le procédé barbare de sa cour; mais il fut obligé d'obéir. Le baron de la Garde eut ordre de le prendre sur ses galeres avec toute sa suite et de le transporter en Angleterre. Cette commission étoit

étoit bien différente de celle dont on l'avoit chargé quelque tems auparavant. Il devoit transporter à Londres un jeune prince que la fortune combloit de ses faveurs, environné d'une jeune et brillante noblesse qui partageoit sa joie. Il s'attendoit à voir les Anglois venir en foule au-devant du prince et de son cortege, et de les entendre tous pousser des cris d'allégresse. (1) Il transporta au contraire un ministre qui, par un morne silence, annonçoit la honte que lui causoit ce qu'il alloit faire. Ceux qui l'accompagnoient, partageoient sa tristesse et imitoient son silence.

(1) Les dépêches de Fénelon, vol. III, page 522.

Lorsque les galeres (1) entrerent dans la Tamise, personne ne vint au-devant d'elles. Tous les Anglois avoient horreur des François et les évitoient. L'audience que la reine donna à Fénelon en fut une preuve convaincante. Le silence profond de la nuit sembloit régner dans tous les appartemens de la reine. Elle étoit en deuil ; les seigneurs et les dames de la cour, en longs habits noirs, étoient rangés de chaque côté ; une sombre tristesse étoient peinte sur tous les visages. Ils laisserent passer l'ambassadeur au milieu d'eux sans le saluer, sans même daigner jeter un regard sur

(1) On en avoit ôté les ornemens dont on les avoit décorées pour transporter le duc d'Anjou.

lui. Sa confusion fut si grande qu'il dit : *Je rougis de porter le nom de François.*

Lorsqu'il fut arrivé au pied du trône, la reine le reçut avec un air de fierté et de froideur en même-tems ; elle écouta son discours avec attention et tranquillité, et lui répondit : « Au premier bruit qui s'est répandu de cet affreux événement, ma surprise a été extrême d'apprendre que tant de braves et fideles sujets tranquilles sur la foi de leur souverain, ont été égorgés d'une maniere si barbare : j'ai cependant suspendu mon jugement jusqu'à ce que j'eusse reçu des instructions plus amples et plus certaines. Quand même le récit que vous venez de

me faire annonceroit la plus exacte vérité, il ne justifieroit pas l'étrange conduite des ministres du roi de France. On n'auroit pas eu plus de peine à arrêter tant d'hommes sans défense, qu'on n'en a eu à les massacrer : alors on auroit fait leur procès dans les formes, et l'on auroit pu distinguer l'innocent d'avec le coupable. L'amiral de Coligny, dangereusement blessé, environné des gardes du roi, pouvoit-il s'enfuir ? Au lieu de le massacrer, il falloit le convaincre des crimes qu'on lui imputoit. Enfin, il étoit plus digne d'un souverain de garder entre ses mains le glaive de la justice, que de le confier à des meurtriers impitoyables qui s'en sont servis,

sans distinction et sans pitié, contre des personnes accusées et non convaincues ; mais dont ils étoient les ennemis déclarés. Si la raison et l'équité demandoient qu'on tînt cette conduite, quand même on auroit été certain que les protestans avoient formé une conjuration contre le roi, ne l'exigeoient-elle pas, si ce n'étoit qu'une calomnie que leurs ennemis inventoient pour les perdre ? Si l'innocence de ces malheureuses victimes de la cruauté vient à se découvrir, ce sera alors un devoir indispensable pour le roi de tourner sa vengeance sur leurs calomniateurs qui ont si cruellement abusé de sa confiance et lui ont fait perdre tant de braves sujets ;

qui l'associent enfin à l'infâmie dont ils se sont couverts. Pour moi, je jugerai des intentions de Charles, par la conduite qu'il tiendra dans la suite. En attendant, j'agirai comme il me le fait proposer par son ambassadeur. Je plains plus ce jeune prince, que je ne le blâme ; ce sont ceux qui l'environnent qui l'ont porté à de pareilles horreurs. » Ce discours dicté par la prudence fait connoître le génie et les talens de cette grande reine.

Les François s'en retournerent avec plus de confusion encore qu'ils n'étoient arrivés. La maniere avec laquelle ils avoient été reçus en Angleterre, l'avoit augmentée. Quelques écrivains assurent que

Charles IX écouta très-attentivement la réponse d'Elisabeth; qu'il sentit toute la force des raisonnemens qu'elle contenoit; qu'il se livra à ses emportemens ordinaires; qu'il assura, en se servant même d'expressions dures, qu'il puniroit, avec sévérité, ceux qui étoient cause qu'il avoit été le bourreau de ses sujets, et qu'il mourut peu de tems après.

Revenons au baron de la Garde. Il avoit conduit M. de Fénelon en Angleterre, l'avoit accompagné par-tout, et avoit été témoin des disgraces qu'il avoit essuyées. Ce fut pour lui une leçon plus forte que celle qu'il avoit reçue après le massacre des Vaudois. Il sentit combien il étoit désagréable de

rester au milieu d'une cour aussi tumultueuse que celle de Charles IX, dans laquelle l'on étoit exposé, ou à commettre des crimes, ou à périr malheureusement. Il résolut de la quitter et de se retirer à la Garde, lieu de sa naissance. Il en avoit acheté la seigneurie, et Henri II l'avoit érigée en baronnie. Là, il espéroit se reposer de ses fatigues et passer le reste de ses jours dans la tranquillité : son grand âge l'avertissoit que sa fin étoit proche.

Ses préparatifs étoient faits : il alloit partir, lorsqu'on lui envoya ordre d'équiper les galeres, de prendre pour lieutenant le capitaine Beaulieu, officier de fortune comme lui ; de joindre Lander-

neau, amiral du Poitou, qui commandoit plusieurs grands vaisseaux, et d'aller avec lui bloquer la Rochelle. Cette ville avoit obtenu de grands priviléges sous Charles V; mais elle en abusa par la suite et voulut même se rendre indépendante. Le calvinisme s'y étoit introduit en 1557. Pendant les guerres civiles dont nous venons de parler, elle se livra au prince de Condé, chef des protestans, et devint, pour ainsi dire, le centre du calvinisme. Les partisans de cette secte s'y assemblerent de toutes parts; l'autorité royale n'y fut plus reconnue; on en changea le gouvernement en une démocratie presque semblable à celle de Geneve. Henri, duc d'Anjou, alla, avec

une puissante armée, mettre le siége devant cette place, vers le printems de l'année 1573 ; mais les secours continuels qu'elle recevoit par mer, rendoient ses efforts inutiles. La flotte que commandoient Landernau et le baron de la Garde, la bloqua par mer, et arrêta les vaisseaux qui venoient pour lui fournir du secours. Le duc de Montgommeri, qui commandoit une flotte armée par les calvinistes, se présenta pour entrer dans le port : mais le baron de la Garde, auquel Landernau avoit déféré le commandement de la flotte royale, le repoussa et le força de prendre le large. Le lendemain il alla l'attaquer, le battit et le força encore de prendre la fuite.

Pendant ce tems, le duc d'Anjou pressoit le siége de la Rochelle, et les habitans étoient près de se rendre; mais le fameux Sore vint à leur secours avec une flotte nombreuse qu'il joignit à celle de Montgommeri. Sore avoit passé sa vie sur les vaisseaux : il avoit acquis la réputation d'un soldat intrépide et d'un général très-expérimenté. Son nom releva le courage des habitans de la Rochelle, lorsqu'ils apprirent qu'il venoit à leurs secours. Son zele pour le calvinisme attira sur ses vaisseaux une multitude de transfuge protestans qu'on avoit eu l'imprudence d'employer dans la flotte royale, et qui se firent une loi de ne pas servir à exterminer

des hommes qu'on poursuivoit, parce qu'ils professoient la même religion qu'eux, et à détruire une ville qui étoit l'asyle de ceux dont ils suivoient le parti. Les persécutions que les protestans avoient essuyées sur terre et celles dont ils étoient encore menacés, les avoient engagés à se retirer sur mer, où ils étoient tranquilles du côté de la religion : Commerçans et navigateurs, ils vieillissoient sur cet élément, et faisoient d'excellens marins.

Le baron de la Garde, se voyant abandonné de ses meilleurs matelots, ne pouvant avoir de confiance en ceux qui lui restoient, crut qu'il seroit imprudent de tenir la mer contre un ennemi qui se

fortifioit

fortifioit tous les jours de ses pertes : se retira à l'embouchure de la Charante, où, par l'avantage de la position, il n'avoit rien à redouter d'une flotte supérieure : mais son caractere bouillant et impétueux, joint à un courage à toute épreuve, ne lui permit pas de rester longtems dans l'inaction : il résolut d'en sortir et de surprendre Tonnay-Charente. Son projet étoit si bien concerté, qu'il auroit enlevé cette place, s'il eût eu affaire à toute autre qu'à Sore. Cet ennemi, vigilant et adroit, avoit des émissaires qui l'avertissoient de tous les mouvemens du baron. Il lui dressa une embuscade dans un lieu si étroit, que les galeres ne pouvoient manœuvrer, et elles auroient été

toutes enlevées ou détruite, si la Noue, qui commandoit le détachement qu'on avoit placé en embuscade, ne se fût pas trop pressé d'en sortir. Cette imprudente vivacité averti le baron du danger qui le menaçoit : il évita le détroit, et se mit en pleine mer : mais les forçats, attirés par les rebelles qui leurs crioient *liberté*, *liberté*, refuserent de ramer. Envain il employa les promesses et les menaces pour les engager à faire leur devoir : ils désertoient par bandes. Voyant qu'il étoit dangereux de punir, il se hâta de regagner la Charente.

Ce mauvais succès ne le rebuta cependant pas : il résolut de faire une nouvelle tentative sur Tonnay-

Charente. Mais ses projets étoient aussi-tôt connus de l'ennemi, qu'il les avoit formés. Il étoit environné de traîtres, et Sore sembloit assister, et même présider à toutes les délibérations de son conseil. La fortune étoit, sans doute, fatiguée de lui accorder ses faveurs : elle lui fit essuyer tous ses revers. A peine a-t-il mis à la voile, que ses matelots er ses rameurs poussent le cri de la liberté : en approchant de la flotte de Sore, ils désertent en foule et deviennent ses plus redoutables ennemis.

Le duc d'Anjou, qui commandoit en chef au siége de la Rochelle, fut alors élu roi de Pologne par les états de ce royaume assemblés : leurs députés vin-

rent lui en annoncer la nouvelle dans son camp. Ce jeune prince conçut le noble desir d'orner sa tête des lauriers de la victoire, avant de placer dessus la couronne de Pologne. Il fit faire les opérations qu'il crut nécessaires pour avancer le siége et forcer la ville de se rendre. Il chargea le baron de la Garde de faire enfoncer, à l'entrée du port, plusieurs vaisseaux chargés de pierres et en outre d'en défendre l'entrée avec les galeres; mais le capitaine Sore vint lui livrer combat, et Montgommeri entra dans le port avec des batteaux plats chargés de munitions de toute espéce. Le prince, trompé dans ses espérances, entra en fureur : il attribua la cause de

cet échec au baron de la Garde, l'accusa de négligence, et le fit mettre en prison à la tête de l'armée. Les officiers et les soldats murmurerent de voir qu'on outrageoit si injustement un vieux guerrier qui les avoit tant de fois conduits à la victoire. Le duc d'Anjou sentit son injustice à son égard; le fit mettre en liberté, et lui offrit son amitié. Ce prince leva le siége de la Rochelle pour se rendre en Pologne où la couronne l'attendoit, et cette ville continua d'être l'asyle des protestans jusqu'en 1628 que le cardinal de Richelieu en fit le siége et la prit. Voyez la *vie du Grand du Quesne*, qui fait partie de cette collection.

Le baron de la Garde se repro-

cha de n'avoir pas suivi le projet qu'il avoit formé de se retirer à sa baronnie de la Garde, et de s'être exposé au désagrement que le duc d'Anjou lui avoit fait essuyer. Il senti d'ailleurs qu'un vieillard est déplacé au milieu d'une cour peuplée de jeunes princes et de jeunes courtisans : qu'il étoit enfin arrivé à cet âge où les grandeurs deviennent un fardeau ; où l'on ne conserve plus que les remords des actions que l'on a commises pour y arriver. Il quitta la cour, il se retira au village où il avoit reçu la naissance ; y vécut encore quelques années. Il fut attaqué d'une hydropisie, et mourut en 1578, âgé de quatre-vingts ans.

La nature sembloit s'être fait une loi d'orner le baron de la

Garde de toutes les graces : il étoit grand, bien fait, avoit la figure très-belle : son maintien et ses gestes étoient nobles : on l'auroit plutôt pris pour le fils d'un grand seigneur que pour le fils d'un malheureux paysan. Il forca pour ainsi dire la fortune de le dédommager de la naissance abjecte qu'elle lui avoit donnée : elle l'éleva à des dignités dont les personnes de plus haute naissance se seroient crues décorées. Il y arriva par gradation et sans protecteurs. Ses actions sèules l'y porterent : elles prouvoient toujours qu'il étoit au-dessus du rang où on l'avoit placé. Son mérite ne s'obscurcit point dans la premiere place de la marine ; si-tôt qu'il fut général des

galers, il acquit le titre de héros. Persuadé que le courage seul ne conduit pas à la victoire, il sut en préparer le chemin et y arriva toujours. Il devint architecte et charpentier; construisit des galeres plus solides et en même-tems plus faciles à mouvoir qu'elles n'étoient auparavant. Avant lui, les combats de mer n'étoient qu'une confusion : les deux armées s'approchoient sans ordres et cherchoient à aller à l'abordage. Il apprit à diviser les flottes par escadres toujours prêtes à se secourir mutuellement : enfin il donna l'idée d'un art que les hommes de génie ont perfectionné.

Le baron de la Garde étoit toujours bien placé par-tout où il se

trouvoit. Dans une négociation, c'étoit un ministre adroit qui savoit se faire écouter et persuader. A la tête d'une armée, c'étoit un général habile qui savoit prendre des positions avantageuses, et donner de la confiance à ses soldats. Dans un combat, son courage les excitoit et sa prudence les guidoit. Dans une marche, il les retenoit dans le devoir par une discipline exactement observée. Son exemple les accoutumoit à la frugalité et au travail en même-tems. Il étoit fort simple dans la vie privée, et magnifique dans la représentation. Il étoit fort doux dans la société et fort agréable dans la conversation. Il n'avoit point cette vanité ridi-

cule, et cependant très-ordinaire parmi ceux qui, d'une naissance basse et d'un état abject, se trouvent élevés aux grandeurs. Nous en trouvons la preuve (1) dans Brantôme qui vivoit de son tems et étoit son ami.

En parlant du Baron de la Garde, il dit : « Enfin il est mort, ayant laissé plus d'honneurs à ses héritiers que de bien, et en l'âge de plus de quatre-vingts ans, et si ne se montroit trop vieux, retenant encore quelque belle et bonne grace et apparence du passé qui le faisoit fort admirer de tout le monde, avec les beaux contes du tems passé, de ses voyages,

(1) Vie des hommes illustres et grands capitaines françois, tome II, page 386.

de ses combats, qui ont été si fréquens et assidus, que les mers de France et d'Espagne, d'Italie, de Barbarie de Constantinople, et du Levant en ont longuement raisonné.

Quant à moi, encore qu'il me fit perdre une fois un butin de douze mille écus qu'un navire que j'avois en mer m'avoit fait, et ne le trouvant de bonne guerre ni de prise, me le fit rendre, dont il me fit force excuses, j'en dirai à jamais ses vertus. Si dirai-je encore ce mot de lui, comme je lui ai oui-dire et d'autres avec moi; (car il ne s'en taisoit point et en faisoit gloire) qu'étant extrait de bas lieu..... il servit un caporal l'espace de deux ans, puis le voyant de bonne volonté, lui

donna l'arquebuse, le fit si bon soldat qu'il parut toujours pour tel, puis il fut enseigne et lieutenant et puis capitaine. Ah qu'il s'est vu sortir de bons soldats de ces goujats ! „

On voit encore, par le récit de Brantôme, que le baron de la Garde étoit fort équitable dans ses jugemens, puisqu'il le força de rendre un vaisseau qui n'étoit pas de bonne prise, quoiqu'ils fussent liés d'amitié. Il épousa une des filles d'honneur de la reine qui se nommoit Madelaine l'Angloise, dont il eut un fils qui laissa des enfans. La postérité du baron de la Garde existe encore, et s'est toujours alliée à des maisons de la premiere noblesse.

FIN.

C 116562

Biblioteca Nazionale NAPOLI